PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE AFFICHAGE NANCEIEN

8, FAUBOURG STANISLAS, 8

YOMAM

CONSOMMATIONS

PRIX ORDINAIRES

Literies

Horloger-Bijoutier

22, rue Notre-Dame, 22, NANCY

Achat d'Or et d'Argent, Atelier spécia

de réparations, Bijoutier, Horlogerie de

KEMPF

Rue de la Pépinière, 40, NANCY

PAPIERS PEINTS

Ferdinand DENY

55, rue Saint-Dizier, à Nancy

(PRÈS DU MARCHÉ)

CABINET D'AFFAIRES

DE M. THIRION

7, Place du Marché, 7

SALON DE L'ALCAZAR

Chalet de la Pépinière

DIMANCHES ET FETES (30)

DÉPOT DE BIÈRE EN BOUTEILLES, de

précision. Objets d'art

Lits en fer

ARGENT DIALYSÉ BOSC (Argent the garanti sans mercure)

Infaillible pour ARGENTER ou REARGENTER CHEZ SOI Avec Facilité et Économie

COUVERTS, SERVICES, ORFÉVRERIE DE TABLE & D'ÉGLISE ET TOUS OBJETS EN CUIVRE, RUOTTZ & PLAQUE

Approuvé par la Commission Impériale Médienle de Varsovie MÉDAILLE DE BRONZE EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1879 HORS CONCOURS EXPOSITION DE MARSHILLE 1879

Fournisseur de la VILLE DE PARIS, de la VILLE DE MARSEILLE et de grandes Administrations Dépôt général à Paris : M. BOSC, 59, rue Bonaparte

900 Représentants dans les villes de France et de l'Etranger

AU RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS DE COMMERCE

INSTALLATION LUXUEUSE 9, Rue Raugraff, 9

CONFORTABLE

NANCY

A proximité des Hôtel, du Marché et de la Correspondance des Tramways

MEDICALWICKS DESCRIPTION NEWS

Messieurs les Voyageurs trouveront dans cet Etablissement tout le confort désirable et des salles spéciales pour leur courrier. Cercle au 1 et.

BOTTIN DE L'ANNÉE - JOURNAUX DE PARIS ET DE NANCY

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu à la Consultations de 9 h. du matin à 5 h. Maison a Magasins-Réunis

ANCIENNE PORTE SAINT-JEAN, NANCY

SUCCURSALES: Nancy, Porte Saint-Nicolas, et 78, Grande-Rue, - Neutchâteau, Charmes (Vosges). - Pont-à-Mousson, Toul, Pont-Saint-Vincen! (Meurthe-et-Moselle). - Saint-Mihiel (Meuse).

Les acheteurs trouveront un assortiment (inconnu jusqu'ici) de marchandises autrefois si dispersées et aujourd'hui concentrées dans 50 RAYONS. Cette concentration évite au public de nombreux déplacements et présente des avantages de plus en plus appréciés. Tous les articles se vendent au comptant, à prix fixe et sont marques en chiffres connu ENTRÉE LIBRE

MEUBLES EN TOUS GENRES SIEGES - TENTURES - GLACES ET TAPIS POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT Réparations

Spécialité de stores et coupe de housses Conservation de tapis

Mme PARMENTIER, Jeune Place Lafayette, NANCY

MEUBLES, SIEGES ET GLACES

Ameublements J. THIEBAUT et POISSONNIER Tissus pour meubles Tapis, Carpettes Tentures

PAUL WELLER Sommiers élastiques Crins, Laines et Décors Plumes et Duvets MAISON PRINCIPALE: 38, Rue Saint-Dizier, au fond de la cour

SUCCURSALE: 4, Place Saint-Epvre, NANCY. J. LAGEOIS

Bois, Houille, Coke et Briquettes TABARY

1 bis, rue de la Commanderie Par 250 kilog., houille Louisenth 7,25, 7,50 et 8 fr.; menu, 4 fr.; Charle oi, 11 fr.; coke du gaz, 9,50; le cassé 40 fr.; le zéro, 40,50; grésillon, 7 fr briquettes, 40 fr.; bois scié, 6 fr., 7 fr et 8 fr. le 412 stère : charbon de bois les 25 kil. 3 fr., le cassé, 2 fr. 75. On livre par petites et grandes quantités

PHARMACIE DUON

Rue du Faubourg Stanislas, 26 Spécialités, Eaux minérales Les maux de dents les plus violen nt guéris par la Mixture odontalgique.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL DE LA BOURSE & DE LA BANQUE M. J. BOZÉRIAN (O. %)

SÉNATEUR Avocat-Conseil de la Compagnie des Agents de Change de Paris, A céder dans un des plus beaux quartiers, au centre de la ville, la location d'une maison entière PAR E. MARION Ancien Secrétaire Réducteur au Séna ayant un très beau magasin pro-Avec le concours d'un groupe de Juris consultes, de Financiers et de Publicistes. pre à tout genre de commerce et cerie bien achalandée.

Envoi franco du numéro spécimen contre demande affranchie contenant 1 fr. 50 en timbres-poste.

A la LIBRAIRIE DES DICTIONNAIRES 7, Passage Saulnier, Paris. ANY AND ANY PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR

Spécialité de Chemises sur mesure Médaille d'Argent à Bar-le-Duc en 1879 Médaille d'Or à Paris en 1882 E. FARROUCH

Rue de la Fayencerie, 17, Nancy CALECONS ET GILETS DE FLANELLE FAUX-COLS ET CRAVATES 60

Spécialité pour la Confection des affiches sur toile PEINTURE ET DÉCORATION Affermage pour les Tramways de Nancy

J. ESCOT

15, Rue des Quatre-Eglises, Nancy

Publicité au Grand Café de la Rotonde ou Café de la Comédie.

GUERISON CERTAINE Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acne, etc. des PLAIES et ULCERES VARIQUEU) par les Princes de la Science Le Traitement ne dérange vilement du travail; il est à portée des petites bourses, , dès le deuxième jour, il pro-uit une amélioration scasible. S'adresser à M. LENGRMAND, MÉDICIN SPÉCIALISTE (1, res St-lisses, à MELUN (S.-et-N.)

BRASSERIE DU MARCHÉ GŒTZ-GARTISER

Billard - Jardin On trouve à la Brasserie du Marché avrage patriotique de M. Roiffé L'Obéissance passive.

SPÉCIALITÉ de COUVERTURES et Ardoises de zinc agrafées. RBLANTERIE ET PLOMBER Installation d'eau et de gaz. BAIGNOIRES ET CHAUFFE-BAINS

LOUIS DESMETTRE Rue de la Commanderie, 27 INAMEN (109)

P. Barthélemy, chirurgien-dentiste du Lycée de Nancy.

34, Rue Gambetta, 34

Entreprise de Pompes Funcbres I

8, rue Bailly, Nancy entreprise se charge, tant pour cy que pour la banlieue: des letes de faire part, paniers porte-car

Spécialité de couronnes, fleurs naturelles, etc., etc. Cercueils de toutes sortes. Fourgons et corbillards pour tous

Prix modérés (27) M. L. THIBAULT, Dentiste

a transféré son cabinet, 6, rue des Ponts (entre la rue Saint-Jean et la place du Matché). M. THIBAULT se rendra à domicile sans lugmentation de prix pour les opérations le quelque importance. 54)

Houilles, Cokes, Bois de chauffage CHARBON DE BOIS

PFLIEGER

8, Grande-Rue, à Maxéville ers sur le canal à Saint-Sébastien, près Pont-Fixe, ou à M. Chambay, brasserie de l'Arc-de-Triomphe.

EXCEPTIONNELLE VENDRE, à l'amiable, par

ces de 225 litres Lot Vin de Roussillon vieux à 41 francs

1 Lot Vin de Montagne vieux à 31 francs Phectolitre, fut perdu, au comprasbourg, de Tantonville et de la Grande l'hectolitre, fût perd tant. Droits en sus.
On livre à domicile. Sadresser aux Docks Notre-Dame

14, rue Notre-Dame, à Nancy.

Changement de propriétaire.

CAFE DE L'ESPLANADE 2. Rue Stanislas, 2

REPRIS PAR ED. AMOS

CONSOMMATIONS DE 1" CHOIX

PROGRÈS ET PERFECTIONNEMENT L'Alcool de Menthe de Ricklin

est une préparation hygiènique supé rieure à toutes les autres et indispendans laquelle se pratique un épi- sable pour la santé et la toilette. Souverain contre les maux de tête et le cœur, excellent dans les cas d'indiestion et d'étourdissement. réservatif contre les épidémies et le

Pépôt dans toutes les bonnes pharnacies, parfumeries et épiceries fines e France et de l'Etranger. A Nancy, chez MM. Monal et Didelot, roguistes, Balme, pharmacien, rue a-Dizier, Bideau, parfumeur, rue Saint-saiat-Georges, Adrien Barbier, parfunear, rue St-Dizier, Poinsignon. erie Parisienne, rue Saint-Jean, Rueff frères, rue des Dominicains, Clodki, pharmacien, rue Raugraff.

A Neufchateau, Richert, pharmacien. GRAND BAL DE NUIT Remirement, Jourdan, épicier.

A Pont-à-Mousson, Cory, pharm (75)

Grand Salon de Coissure

HENRY, 2, RUE D'AMERVAL, 2, NANCY PARFUMERIE FINE A PRIX REDUIT

Aperçu de quelques prix Pommade du docteur Allain. . 4590 Eau dentifrice des Bénédictins. 4565

Crème glycérine. 1 10, Savon thridace . . Lait d'Iris Piver . Abonnement à partir de 2 francs par mois.



câte dentifrice Gellé.

lrème glycérine . .

Plaies, Blessures Des Milliers de Guerisons! EAU FELIX FORGE

1 45 Eau de toilette Lubin. . .

4 40 Vinaigre Bully . .

à FLERS-DE-L'ORNE, 56, Rue de Tinchebray. d'un certificat légalisé

6 Mars 1885.

Depuis plus de quatores
ans, j'étais atteint d'une
plaie variqueuse et abandons de dous les modernes
donné de du l'elle de l'elle plus invétérés, Plaies de toute
plaie variqueus et abandonnes de dous les modernes
donné de l'elle plus fivals fivals forces, Plaies de toute
plaie variqueus et abandonnes de dous les modernes
donné de dous les modernes de la moderne de les modernes de les modernes de la moderne de les modernes de les modernes de les modernes de la moderne de la mo FLACONS DE 1'90 ET DE 3'60, dans toutes bonnes Pharm

peocececcoccocc Dépot à Nancy, Boulet; à Luneville, Numa Lazare, Ristin; à Briey, Fauché.

PARIS-BITTER Appéritif

SUPÉRIEUR A TOUS LES AMERS USINE A VAPEUR A PARIS: 23, 27 et 29, quai Valmy Entrepots a BERCY: 22, 24, 26 et 28, rue du Port-de-Bercy. gent général et entrepositaire pour les départements de Meurthe-et Moselle, Ardennes, Franche-Comté, Meuse et Vosges, JEANNIN, 8, rue de la Salpétrière, NANCY.

24, Place du Marché, 24

AU RENDEZ-VOUS DES ALSACIENS-LORRAINS







CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX Deux Salles de Billard

SALLE DE REUNION POUR CERCLES ET BANQUETS

NOTE sur la question d'existence de la houille dans les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

MISE EN VENTE

de l'intéressant ouvrage (3º édition) de M. VIVENOT LAMY, sur la probabilité de l'existence de la houille dans nos contrées. Nous betta, 46, Charcuterie fine, Pâtés. ons à cette brochure : 1° la Coupe des terrains de Nancy a Saint-Dié; 2° une petite Carte houillère; 3° un Rapport de l'auteur basant ses raisonnements sur la pensée de nos savants géologues, MM. Dufresnoy et Elie de Beaumont. D'après les preuves matérielles tirées de la connaissance des lieux, et les renseignements puisés dans divers ouvrages sur la géologie, il il y a lieu de croîre à l'existence de la houille entre Saint-Clément et Baccarat. Prix des deux brochures et du plan, 1 fr. 50. EN VENTE

à la lithographie H. CHRISTOPHE, rue d'Amerval, 40, à Nancy.

A. BARBE 17, RUE SAINT-DIZIER, NANCY Représentant de MM. TRILLES Frères, de Perpignan BANYULS-TRILLES VIN APPÉRITIF

QUARTIER LE PLUS SAIN DE NANCY Au Vert-Bois

entre les rues de TOUL et JEANNE D'ARG TERRAINS A BATIR

à vendre par lots de toutes dimensions au gré des amateurs Une Maison de campagne avec grands arbres et sources d'eaux vive GRANDE FACILITÉ DE PAIEMENT S'adresser à M° Émile JACQUEMIN, rue Isabey, 43, et chez M° LAISSY, notaire (38

HOUILLES, COKES ET CHARBONS DE BOIS spécialité de charbons de bois en petits paquets (Marque à la Menagèr

T. RETTET FILS, NANCY CHANTIERS: rue Victor et port St-Georges. Bureaux: rue des Ponts, 20 Charbon de bois 1^{re} qualité (gros charbon). . 5625 le sac de 50 kilog. (charbon moyen). 4 50 2 40 Rendu à domicile.

VICTOR HUGO Restaurant à la Carte

ANCIEN CAFÉ DU SQUARE SAINT-JEAN PRÈS L'ÉDEN NANCÉIEN Restauré à neuf. — Chambres garnies

TENU PAR NEVEUX 49, Place Saint-Jean, 49, Nancy On donne comme précédemment des BONS COMMERCIAUX, remboursables en nature.

MAISONS RECOMMANDÉES

ADRESSES-RECLAMES

SPICERIE SCHOUMACKER, Grande-Rue 74, Huiles d'olive et Cafes premier choix, Conserves alimentaires, Vins et Liqueurs, BOUCHERIE BAZIN, rue St.Dizier, 75.

a face le Marché couvert.

MAISON DE TEINTURE ET NETTOYA-GE, A. Silhol, rue St-Dizier, 17, Nan-La Maison defie toute concurrence po ses prix et le soin apporté dans son trava CHAUSSURES. A la Nouvelle Maison 64, rue Saint-Dizier, Nancy. On y trouve tous les genres de chaussures à des prix qui défient toute concurrence. FAIENCES, PORCELAINES, CRISTAUX ET VERRERIE, E. Ferry, rue Raugraff, 18. AU COIN-DE-RUE, rue Saint-Gi

ises sur mesure, Bonneterie, Rideaux et CHARLES RENÉ, 37, rue Saint-Gaorges.

AUGUSTE GREINER, peintre-décora-eur, place Van lément, 1, Travaux soigné, rix modérés. BOULANGERIE ZI BERT, rue Stanislas,

6, Dépôt de pain de Gluten. ÉPICERIE E. BASTIN, place Nº-Epore, enrées de 1º choix, l'rix modérés. PERRIN , Genuisi r-emballeur . place Stanistas, 5, C dres en tous genres, Pose le glaces et rableaux, Pastels. L. LOUIS, facteur-accordeur de pianos,

e Dom-Cataes, 11, Ventes, echanges, cations, accord at reparations. PICERIE RUDEAU, rue Itaugraff, 6, Sucre français 1° choix, 4 fr. le kilog., café grillé extra, 2 fr. 50 le 1/2 kilog., café vert, 1 fr. 50, 1 fr. 90 et 2 fr. AU MARCHÉ PARISIEN, Grand magasin de chaussures; rue de la Faïencerie, 46, Ch. Fuchs.

N. GONÉ, marchand-tailleur, rue des armes, 20, Prix modérés. TABARY, 1 bis, rue de la Commanderie, Bois, Houille, Briquettes et Charbon. VILLEMIN, tapissier, rue des Domini-cains, 17, Meubles en tous genres, Sièges GRAND DÉBALLAGE DE SOLDES. TIS-SUS TOUS GENRES, rue des Ponts, 35.

BOULANGERIE-PATISSERIE BLOCH, ue des Ponts, 4. Pain de pavot, Fabrique de pain azime. HEULLY-COCHARD, tapissier, fabricant de meubles et comptoirs, rue St-Jean, 39,

HOTEL MAZAGRAN, rue Mazagran, 14 et faubourg St-Jean, Déjeûner et diner à toute heure, Huîtres, Escargots, Ecrevisses. FENARD, entrepreneur de camionnage, b, rue de la Commanderie, Consignation,

CAFÉ NEVEU, Square St-Jean, place St-Jean, 49, Restaurant à la carte, Spécia-lité d'escargots. On donne des bons com-merciaux remboursables en nature. BRASSERIE-HOTEL DE MON PAYS, rue le la Hache, 40. Placements, Brasseurs et

ÉDOUARD TAILLEUR, rue Stanislas, 37, aison de printemps, Prix modérés. CAFÉ DU MIDI, en face de la Gare, Con-HOTEL DOMBASLE, rue Stanislas, 72, éjeuners et diners à toute heure. CAFÉ-RICHE, rue Raugraff, 9, Consomnations de premier choix, Salon et cabi-

BRASSERIE DE. L'ARC-DE-TRIOMPHE Cidre de Normandie. Bière de l'Est et de CHARCUTERIE V. KUNTZ, rue Gam-

BUREAU DE PLACEMENT GÉNÉRAL, ue Gambetta, 20, Marchand de vin, res-POINSIGNON. rue Drouot, 1. Reliures luxe et ordinaires.

P. TEITGEN, cordonnier, 31, rue des onts. Spécialité de chaussures sur me-GRANDE MARBRERIE E. COLLIGNON, rue de Nabécor, 8. Monuments funèbres n tous genres. BONN, fabricant de meubles en tous

enres, tapisserie, rue Raugraff, 16, prix VITRY. RESTAURANT DE LA PÉPINIÈRE, rue e la Pépinière, 30. Déjeuners et dinertoute heure. Consommation de premier

ADOLPHE GRANDJEAN, horticulteur. te des Jardiniers, 29. Plantes pour déco-ations de jardins et d'appartements. uquets et couronnes.

FRIDRICH, tapissier à façon, rue de la Pépinière, 6 bis. Tentures et Meubles. P. BERINGER, rue Saint-Dizier, 60, Nancy. Spécialité de graines potagères, lourragères et fleurs.

BEVA.

MANEGES PORTATIFS

pouvant se placer ou l'on veut. MANÈGES SUSPENDUS depuis 100 francs.

NOUVEAUX PRESSOIRS double vitesse et mouvements continus, pour vin, cidre, etc. SAYER, mécanicien, Rue Lasalle, 9,

Cabinet d'Affaires DE M. THIRION

7, Place du Marché, 7 A Céder de suite plusieurs fonds

de Marchands de vins. Conditions exceptionnelles. Epicerie et Fruiterie à céder également après fortune faite.

Le Gérant : A. GABRIEL. Nancy, imp. F. Collin, rue de l'Atrie. Voirin, successeur. CREATION D'UN NOUVEAU JARDIN BOTANIQUE

On nous affirme que l'administration municipale agrant l'intention de ménager une surprise à ses administrés. Dans l'enceinte en fer forgé qui entoure la statue de Stanis as croissent librement des plantes variées qui vont permettre bien ôt d'y établir une succursale du Jardin botanique.

Graminées diverses, chardons, etc., y ont toute liberté de s'y épanouir et en profitent sans que jamais le rateau d'un cantonnier ou d'un jardinier vienne mettre obstacle à cette invasion d'un nouveau genre.

On ferait le tour de la France qu'on ne trouverait pas deux villes où, sur une place si belle, on accorde si peu d'attention à la propreté et à l'entretien d'un monument.

Ce ne sont pas seulement les herbes qui encombrent cette enceinte, mais on y voyait l'autre jour encore une variété de cafetières, écumoires, vieilles casseroles à désespérer le bazar de la rue des Dominicains. Nous nous étonnons qu'il ne se soit pas encore trouvé un conseiller municipal traversant la place Stanislas fréquemment pour interpeller M. le maire, qui la traverse plusieurs fois tous les jours, sur les conséquences de l'incurie municipale.

ÉGOUT DE LA RUE DU PONT-MOUJA. - Les travaux que l'on exécute actuellement dans la rue du Pont-Mouja, en vue de la construction d'un égout, ne seront achevés que dans vingt jours environ. Il exis-tait, à la place de l'égout qu'on construit actuellement, un égout de construction ancienne et dont la voûte était très rapprochée de la surface du sol. Il était construit d'énormes blocs de pierre. L'enlèvement de ces blocs nécessite des travaux considérables ; ils pèsent, en moyenne, cinq et six cents kilogrammes; on a dû installer un treuil pour les retirer de la tranchée. Les parois de l'ancien égout seront utilisées pour le nouveau; le fond du

Que no

NOUVEAU BRULEUR. - Nous recevons la lettre suivante:

eanslet la voûte seront seuls de con-

struction nouvelle.

« Voulez-vous me permettre de répondre en quelques mots à l'article paru dans votre numéro du 8 courant, sous le titre « Chro-nique de l'Est » et relatif au nouveau brûleur à récupération que j'ai fait installer sur la place Stanislas?

» Je partage absolument l'avis des personnes qui se préoccupent de l'aspect décoratif de la place Stanislas, et regretteraient d'en voir rompre l'harmonie, même dans un but d'économie. Mais permettezmoi de faire remarquer à ces mêmes personnes que le bec que je présente à Nan-cy n'est qu'un appareil de démonstration, uniquement destiné à faire apprécier ses qualités comme instrument d'éclairage. Il ne joue donc qu'un rôle technique, le seul auquel je l'ai destiné. Mais ce bec, comme tout autre, peut s'habiller de toutes façons et rien n'empêche de le loger dans une lanterne, aussi artistique et ornementée qu'on le voudra, et de façon à

dissimuler sa cheminée. » En terminant, je prends la liberté de faire ressortir les chiffres qui marquent l'économie réalisée par ce systèn brûleur en question consomme 750 litres de gaz à l'heure et chacun a pu voir qu'il écrase littéralement ses voisins qui consomment 1,400 litres. L'économie de gaz réelle est de 60 0/0 pour un brûleur de cette intensité. Les autres numéros qui

consomment 150, 200, 300 et 400 litres, et qui répondent aux besoins de lumière moins importants que ceux d'une grande place, réalisent une économie qui varie de 40 0/0 pour les plus petits, à 50 0/0 pour le débit moyen de 300 et 400 litres à

» Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération dis-

» L. POTTIER. »

Rentrée de la Cour. - Vendredi dernier a eu lieu, à onze heures, la rentrée solennelle de la Cour d'appel. Nos magistrats continuent à croire qu'ils ne rendraient pas de bons jugements s'ils ne faisaient précéder leur session d'une messe préalable dite, par l'évêque, en l'honneur du Saint-Esprit.

Turinaz y a donc été de sa petite messe. Il faut reconnaître que peu de magistrats ont assisté à cette cérémonie surannée.

A la séance de rentrée, toutes les notabilités administratives assistaient : le préfet de Meurthe-et-Moselle avec ses conseillers de préfecture, le général Quénot et plusieurs officiers supérieurs de la garnison, le proviseur du Lycée, le commissaire central, etc.

M. Thomas, substitut du procureur général, a prononcé le discours obligé.

Son sujet était la suggestion. Sujet qui tente le juge aussi bien que le romancier, car il touche aux fibres les plus secrètes de la nature humaine et dérange complètement les données reçues jusqu'à ce jour sur le libre arbitre, la volonté et l'impulsion.

M. Thomas ne croit pas que la justice puisse être induite en erreur par un phénomène d'hypnotisme ou de suggestion. Notre substitut est orfèvre.

D'ailleurs, il appartient à une vieille école philosophique qui va chercher les mobiles des actes humains dans on ne sait quelle force mystérieuse et extérieure, toujours libre d'agir ou de ne pas agir.

Les plus récentes découvertes faites dans l'étude la physiologie du cerveau confirment au contraire la doctrine du déterminisme. Tous les faits humains, comme les autres d'ailleurs, 'sont des résultats, mieux que cela, des résultantes. Cette théorie transformera un jour for-

cément notre système pénal. Mais il y a la une œuvre de législateur et non de procureur. Ce discours lu par M. Thomas, très nourri de recherches érudites et bien écrit. a intéressé l'auditoire. Il faut bien que de

temps en temps les magistrats s'amusent,

FICHAGE NANCEIEN J. ESCOT

Rue des Quatre-Eglises, Nancy Spécialité pour la Confection des affiches sur toile

PEINTURE ET DÉCORATION ffermage pour les Tramways de Nancy

olicité au Grand Café de la Rotonde ou Café de la Comédie.

GUERISON CERTAINE A Tections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et JLCERES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science 'adresser à M. LENORMAND. MEDICIN SPECIALISTE, 1825-LISTE, 1825-LISTE, 2 MELUN S.-et-H. NSULTATIONS GRATUITES per Correspondance

RASSERIE DU MARCHÉ GŒTZ-GARTISER

nsommations de premier choix Billard - Jardin

n trouve à la Brasserie du Marche vrage patriotique de M. Roiffé béissance passive. (14)

PÉCIALITÉ de COUVERTURES et Ardoises de zinc agrafées. RBLANTERIE ET PLOMBERI Installation d'eau et de gaz.

BAIGNOIRES ET CHAUFFE-BAINS OUIS DESMETTRE Rue de la Commanderie, 27

MANCY (109)

P. Barthélemy,

rurgien-dentiste du Lycée de Nancy. 34, Rue Gambetta, 34 suitations de 9 h. du matin à 5 h.

ntreprise de Pompes Funèbres

8, rue Bailly, Nancy L'entreprise se charge, tant pour ancy que pour la banlieue: des let-es de faire part, paniers porte-car-

spécialité de couronnes, fleurs Cercueils de toutes sortes. ourgons et corbillards pour tous

Prix modérés (27)

JUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

L. THIBAULT, Dentiste ansféré son cabinet, 6, rue des Ponts re la rue Saint-Jean et la place du

THIBAULT se rendra à domicile sans mentation de prix pour les opérations quelque importance. 54)

uilles, Cokes, Bois de chauffage CHARBON DE BOIS

J. PFLIEGER

Grande-Rue, à Maxéville adresser pour les commandes aux chans sur le canal à Saint-Sébastien, près 'ont-Fixe, ou à M. Chambay, brasse-de l'Arc-de-Triomphe. (55)

FEAIRE

Grand Salon de Coiffure HENRY, 2, RUE D'AMERVAL, 2, NANCY

PARFUMERIE FINE A PRIX RÉDUIT

Aperçu de quelques prix

Pommade du docteur Allain. . 4190 Eau dentifrice des Bénédictins. 4165 Pâte dentifrice Gellé. 1 15 Eau de toilette Lubin.

Abonnement à partir de 2 francs par mois.



Plaies, Blessures

Des Milliers de Guérisons!

EAU FELIX FORGE

EXTRAIT
d'un certificat légalisé
6 Murs 1885.
Depuis plus de quators
ans, j'étais atteint d'une
plaie variqueus et abandonné de tous les médecies.
L'EAU FÉLIX FORGE, de Flers, préparée par
E. ACARD, pharmacien de 1" classe, est sans rivale pour
les Ulcères variqueux les plus invotérés, Plaies de toute
nature, Coupures, Gerçures, Piqûres, Morsures,
rorge.
PRIEUR.
A Chamu (Orne).
Le Maire: Lechevrel.
FLACONS DE 1'90 ET DE 3'60, dans toutes bonnes Pharmacies

poooooooooooooo Dépot à Nancy, Boulet; à Lunéville, Numa Lazare, Ristin;

PARIS-BITTER Appéritif

SUPÉRIEUR A TOUS LES AMERS

USINE A VAPEUR A PARIS: 23, 27 et 29, quai Valmy Entrepots a BERCY: 22, 24, 26 et 28, rue du Port-de-Bercy

Agent général et entrepositaire pour les départements de Meurthe-et-Moselle, Ardennes, Franche-Comté, Meuse et Vosges, JEANNIN, 8, rue de la Salpêtrière, NANCY.

CAFÉ DU MARCHÉ

24, Place du Marché, 24

AU RENDEZ-VOUS DES ALSACIENS-LORRAINS







CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Deux Salles de Billard SALLE DE RÉUNION POUR CERCLES ET BANQUETS

Note sur la question d'existence de la houille dans

les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

MISE EN VENTE

de l'intéressant ouvrage (3º édition) de M. VIVENOT LAMY, sur la probabilité de l'existence de la houille dans nos contrées. Nous joignons à cette brochure : 1° la Coupe des terrains de Nancy à Saint-Dié; 2° une petite Carte houillère; 3° un Rapport de l'auteur basant ses raisonnements sur la pensée de nos savants géologues, MM. Dufresnoy et Elie de Beaumont. D'après les preuves matérielles tirées de la connaissance des lieux, et les renseignements puisés dans divers ouvrages sur la géologie, il il y a lieu de croire à l'existence de la houille entre Saint-Clément et Baccarat. Prix des deux brochures et du plan, 1 fr. 50. EN VENTE

à la lithographie H. CHRISTOPHE, rue d'Amerval, 40, à Nancy.

MAISONS RECOMMANDÉES

ADRESSES-RÉCLAMES

SPICERIE SCHOUMACKER, Grande-Rue. 74, Huiles d'olive et Cafes premier choix, Causerves alimentaires, Vins et Liqueurs. BOUCHERIE BAZIN, rue St-Dizier, 75,

MAISON DE TEINTURE ET NETTOYA-GE, A. Silhol, rue St-Dizier, 17, Nancy. La Maison défie toute concurrence pour ses prix et le soin apporté dans son travail.

CHAUSSURES. A la Nouvelle Maison, 64, rue Saint-Dizier, Nancy. On y trouve tous les genres de chaussures à des prix qui défient toute concurrence.

FAIENCES, PORCELAINES, CRISTAUX ET VERRERIE, E. Ferry, rue Raugraff, 18. AU COIN-DE-RUE, rue Saint-Georges, 21. Spécialité de Blanc, Trousseaux, Che-mises sur mesure, Bonneterie, Rideaux et lravates.

CHARLES RENÉ, 37, rue Saint-Georges.

AUGUSTE GREINER, peintre-décora-teur, place Van tément, 4, Travaux soigné, BOULANGERIE ZI BERT, rue Stanislas,

ÉPICERIE E. BASTIN, place St-Robre, Denrées de 4º choix, Frix modérés.

PERRIN, menuisi r-emballeur, place Stanistas, 5, 6 dres en tous genres, Pose le glaces et l'ableaux, Pastels.

I. LOUIS, facteur-accordeur de pianos, rue Dom-Calaet, 41, Ventes, échanges, locations, accord et réparations.

PICERIE RUDEAU, rue Itaugraff, 6, Sucre français 1st choix, 1 fr. le kilog., café grillé extra, 2 fr. 50 le 1/2 kilog., café vert, 1 fr. 50, 1 fr. 90 et 2 fr.

AU MARCHÉ PARISIEN, Grand magasin e chaussures; rue de la Faïencerie, 16,

N. GONÉ, marchand-tailleur, rue des Carmes, 20, Prix modérés.

TABARY, 1 bis, rue de la Commanderie, Bois, Houille, Briquettes et Charbon. VILLEMIN, tapissier, rue des Domini-cains, 17, Meubles en tous genres, Sièges

GRAND DÉBALLAGE DE SOLDES. TIS-SUS TOUS GENRES, rue des Ponts, 35. BOULANGERIE - PATISSERIE BLOCH, rue des Ponts, 4. Pain de pavot, Fabrique

HEULLY-COCHARD, tapissier, fabricant de meubles et comptoirs, rue St-Jean, 39,

HOTEL MAZAGRAN, rue Mazagran, 14 et faubourg St-Jean, Déjeûner et diner à toute heure, Huitres, Escargots, Ecrevisses. FENARD, entrepreneur de camionnage, 5, rue de la Commanderie, Consignation, Rèexpédition.

CAFÉ NEVEU, Square St-Jean, place St-Jean, 49, Restaurant à la carte, Spécialité d'escargots. On donne des bons commerciaux remboursables en nature.

BRASSERIE-HOTEL DE MON PAYS, rue de la Hache, 40. Placements, Brasseurs et

ÉDOUARD TAILLEUR, rue Stanislas, 37, Saison de printemps, Prix modérés.

CAFÉ DU MIDI, en face de la Gare, Con-HOTEL DOMBASLE, rue Stunislas, 72, éjeuners et dîners à toute heure.

CAFÉ-RICHE, rue Raugraff, 9, Consommations de premier choix, Salon et cabi-

BRASSERIE DE L'ARC-DE-TRIOMPHE, Cidre de Normandie. Bière de l'Est et de

CHARCUTERIE V. KUNTZ, rue Gambetta, 16, Charcuterie fine, Patés. BUREAU DE PLACEMENT GÉNÉRAL,

ue Gambetta, 20, Marchand de vin, res-POINSIGNON. rue Drouot, 1. Reliures de luxe et ordinaires.

P. TEITGEN, cordonnier, 31, rue des Ponts. Spécialité de chaussures sur me-GRANDE MARBRERIE E. COLLIGNON,

rue de Nabécor, 8. Monuments funèbres en tous genres. BONN, fabricant de meubles en tous genres, tapisserie, rue Raugraff, 16, prix exceptionnels.

VITRY. RESTAURANT DE LA PÉPINIÈRE, rue

CREATION D'UN NOUVEAU JARDIN BOTANIQUE

On hous affirme que l'administration municipale aurait l'intention de ménager une surprise à ses administrés. Dans l'enceinte en fer forgé qui entoure la statue de Stanislas croissent librement des plantes variées qui vont permettre bientôt d'y établir une succursale du Jardin botauique.

Graminées diverses, chardons, etc., y ont toute liberté de s'y épanouir et en profitent sans que jamais le rateau d'un cantonnier ou d'un jardinier vienne mettre obstacle à cette invasion d'un nouveau genre.

On ferait le tour de la France qu'on ne trouverait pas deux villes où, sur une place si belle, on accorde si peu d'attention à la propreté et à l'entretien d'un monu-

Ce ne sont pas seulement les herbes qui encombrent cette enceinte, mais on y voyait l'autre jour encore une variété de cafetières, écumoires, vieilles casseroles à désespérer le bazar de la rue des Dominicains. Nous nous étonnons qu'il ne se soit pas encore trouvé un conseiller municipal traversant la place Stanislas fréquemment pour interpeller M. le maire, qui la traverse plusieurs fois tous les jours, sur les conséquences de l'incurie municipale.



ÉGOUT DE LA RUE DU PONT-MOUJA. - Les travaux que l'on exécute actuellement dans la rue du Pont-Mouja, en vue de la construction d'un égout, ne seront achevés que dans vingt jours environ. Il exis-tait, à la place de l'égout qu'on construit actuellement, un égout de construction ancienne et dont la voûte était très rapprochée de la surface du sol. Il était construit d'énormes blocs de pierre. L'enlèvement de ces blocs nécessite des travaux considérables ; ils pèsent, en moyenne, cinq et six cents kilogrammes; on a dû installer un treuil pour les retirer de la tranchée. Les parois de l'ancien égout seront utilisées pour le nouveau; le fond du eanslet la voûte seront seuls de construction nouvelle.

NOUVEAU BRULEUR. - Nous recevons la

« Voulez-vous me permettre de répondre en quelques mots à l'article paru dans votre numéro du 8 courant, sous le titre « Chronique de l'Est » et relatif au nouveau brûleur à récupération que j'ai fait installer sur la place Stanislas?

» Je partage absolument l'avis des personnes qui se préoccupent de l'aspect décoratif de la place Stanislas, et regretteraient d'en voir rompre l'harmonie, même dans un but d'économie. Mais permettezmoi de faire remarquer à ces mêmes personnes que le bec que je présente à Nan-cy n'est qu'un appareil de démonstration, uniquement destiné à faire apprécier ses qualités comme instrument d'éclairage. Il ne joue donc qu'un rôle technique, le seul auquel je l'ai destiné. Mais ce bec, comme tout autre, peut s'habiller de toutes façons et rien n'empêche de le loger dans une lanterne, aussi artistique et ornementée qu'on le voudra, et de façon à dissimuler sa cheminée.

» En terminant, je prends la liberté de faire ressortir les chiffres qui marquent nomie réalisée par ce système. Le brûleur en question consomme 750 litres de gaz à l'heure et chacun a pu voir qu'il écrase littéralement ses voisins qui consomment 1,400 litres. L'économie de gaz réelle est de 60 0/0 pour un brûleur de cette intensité. Les autres numéros qui consomment 150, 200, 300 et 400 litres, et qui répondent aux besoins de lumière moins importants que ceux d'une grande place, réalisent une économie qui varie de 40 0/0 pour les plus petits, à 50 0/0 pour le débit moyen de 300 et 400 litres à

» Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération dis-

» L. POTTIER. »

Rentrée de la Cour. - Vendredi dernier a eu lieu, à onze heures, la rentrée solennelle de la Cour d'appel. Nos magistrats continuent à croire qu'ils ne rendraient pas de bons jugements s'ils ne faisaient précéder leur session d'une messe préalable dite, par l'évêque, en l'honneur du Saint-Esprit.

Turinaz y a donc été de sa petite messe. Il faut reconnaître que peu de magistrats ont assisté à cette cérémonie surannée.

A la séance de rentrée, toutes les notabilités administratives assistaient : le préfet de Meurthe-et-Moselle avec ses coneillers de préfecture, le général Quénot et plusieurs officiers supérieurs de la garnison, le proviseur du Lycée, le commissaire central, etc.

M. Thomas, substitut du procureur général, a prononcé le discours obligé.

Son sujet était la suggestion. Sujet qui tente le juge aussi bien que le romancier, car il touche aux fibres les plus secrètes de la nature humaine et dérange complètement les données reçues jusqu'à ce jour sur le libre arbitre, la volonté et l'im-

M. Thomas ne croit pas que la justice puisse être induite en erreur par un phénomène d'hypnotisme ou de suggestion.

Notre substitut est orfèvre. D'ailleurs, il appartient à une vieille école philosophique qui va chercher les mobiles des actes humains dans on ne sait quelle force mystérieuse et extérieure, toujours libre d'agir ou de ne pas agir.

Les plus récentes découvertes faites dans l'étude la physiologie du cerveau confirment au contraire la doctrine du déterminisme. Tous les faits humains, comme les autres d'ailleurs, sont des résultats, mieux que cela, des résultantes.

Cette théorie transformera un jour forcément notre système pénal. Mais il y a là une œuvre de législateur et non de procureur.

Ce discours lu par M. Thomas, très nourri de recherches érudites et bien écrit. a intéressé l'auditoire. Il faut bien que de temps en temps les magistrats s'amusent,

Sas sugn Tugg an Inod

LA SOIRÉE THÉATRALE

La carte forcée.

L'an dernier, après deux concerts populaires qui avaient eu plein succès, le directeur, M. Carré, s'écria : « Je supprime l'institution des concerts; je n'y fais pas mes frais. » Les amis de la musique se répandirent par la ville: Plus de concerts populaires! Y songez-vous? Que deviendrait Nancy sans Gérardmer et sans concerts? Pour les faire vivre, il ne faudrait qu'une subvention légère. Un petit sou me rend la vie. Le conseil serait-il assez barbare pour refuser le petit sou?

Le conseil ne fut pas barbare. Il y alla de son petit sou. Il va y aller cette année de ses gros sous. La situation qui s'est produite l'an dernier pour les concerts se reproduira pour le théâtre. Le conseil se trouvera une fois encore devant le fait accompli. On lui dira : « Voilà une troupe d'opéra que nous n'avons jamais eue à Nancy. Nous sommes obligés de la renvoyer faute d'argent. Nous allons fermer le théâtre. Que fera la ville, tout un hiver sans théâtre? Que deviendront, pendant ce temps, les commerces variés qui en vivent ou en meurent? »

Nous ne commettrons pas l'indiscrétion de prévoir la réponse du conseil municipal. Nous voulons nous borner à constater aujourd'hui les responsabilités. Ce qu'il y a de piquant, c'est que, au bout de deux mois d'exploitation, le théâtre de Nancy en est arrivé sinon à la faillite matérielle, qui est impossible en l'état, du moins à une sorte de liquidation facheuse pour tout le monde, pour les actionnaires qui y laissent leur argent, pour la ville, qui est menacée d'y engager

Le coupable, ici comme ailleurs, ce n'est personne. Notre théâtre a été organisé, cette année, comme une partie de Colin-Maillard. On a bandé les yeux à un certain nombre de braves gens. On les a mis dans une chambre noire et on leura dit : «Administrez le théatre, en vous cherchant les uns les autres.»Les actionnaires ont cherche avec la plus parfaite simplicité d'âme. Seulement, à la fin, le jeu se prolongeant, ils ont ôté leur bandeau Il y avait tricherie. Le directeur désigné pour administrer en leur nom n'était pas dans la salle.

Impossible de mettre la main dessus. Le directeur du théâtre n'était pas au théâtre. On le chercha en vain dans les frises, dans les dessous. On délégua un pompier sur le toit, un autre sur le sommet de la porte Saint-Georges, le rendez-vous ordinaire des artistes. Pas plus de Brunel que sur la main. Il fallut un télégramme de M. le maire pour rappeler le directeur de Nancy à Nancy. La troupe de comédie composée sans lui avait débuté sans lui. Le premier mois était perdu. Il avait rapporté l'an dernier à M. Carré

une forte somme. Ce n'était pas seulement de l'argent perdu. C'était aussi du prestige gaspillé. Le public désapprenait le chemin du théâtre. Il prenait d'autres habitudes. Quand s'ouvrait

la saison d'opèra, le pli était pris. Les auditeurs étaient ailleurs. On avait beau leur dire que la troupe d'opéra était bonne. Ils n'en voulaient plus croire un mot. On les avait bernés avec la troupe de comédie. Ils s'en tenaient là.

D'un côté, des recettes nécessairement restreintes; de l'autre des dépenses démesurément élevées. Jusqu'à présent les vieux financiers, nos pères, avaient cru que les dépenses devaient être calculées sur les recettes. Nous avons changé ce principe démodé. Nous avons dit à une commission administrative : « Tu t'occuperas des recettes »; à un directeur artistique : « Tu ne l'occuperas que de l'art. »

M. Brunel a été fidèle à son mandat. Il a cherché à constituer une troupe d'ensemble sans s'occuper du prix. Il est arrivé, nous dit-on, à un budget de quarante-deux mille francs de dépenses par mois, quand les recettes peuvent péniblement atteindre trente mille. Aussi, malgré la subvention supplémentaire, le théâtre se tirera-t-il difficilement d'affaire. Après un premier crédit, il en faudra peut-être un second, puis un troisième. Le tout pour faire jouer une bonne troupe devant des banquettes demi-vides.

Jeudi encore, il y avait très petite salle.En supprimant les artistes des deux troupes de grand opéra et de comédie qui occupaient une quinzaine de loges, il restait peu de public payant. Nous avons en réalité trois troupes là où deux troupes ont toujours eu peine à faire leurs frais. C'est un défi au bon sens et on peut le dire aussi à la bonne gestion de nos finances.

Nous n'en supplions que davantage les amateurs de suivre des représentations dont le cours est peut-être des à présent limité. Jeudi soir, le ténor léger, M. Chennevières, a été excellent dans la Dame blanche. La basse, M. Mayan, nous a donné un Gaveston de grande mine. Il a chanté le rôle avec beaucoup de justesse et de vigueur. La seconde chanteuse, Mile Dorsay, continue à satisfaire le public et les délicats par la sûreté de son exécution. Nous n'en dirons pas autant de Mue de la Mar qui a paru plus faible que d'ordinaire dans un rôle qu'elle a sacrifié. Quant à l'artiste qui débutait, il nous a semblé manquer de voix et de tenue.

ANNONCES DE THÉATRE. - La direction du théâtre continue à envoyer aux divers journaux des communications d'une concision tout à fait insuffisante. Avant-hier, c'était un changement de spectacle qu'on oubliait de notifier à la presse. Hier, c'était l'annonce de la représentation du Barbier que le copiste écrivait d'une façon absolument illisible: Castil-Blaze, l'auteur du livret, devenait sur ce chiffon de papier Carli Blard. Pourquoi pas Gastibelza? L'homme à la carabine est peut être aussi l'homme à l'archet qui est censé diriger notre théatre.

La même note de la direction portait le chiffre 2481865. Après quelques recher-ches, un arithméticien auquel nous nous sommes adressés a découvert que le 6 était un mauvais 8, et que ce nombre dequi signifie, ailleurs que dans les bureaux du théatre: 24 octobre 1885.

ABONNEMENT

(par an)

France. . . 5 —

Petite Gazette de Lorraine

ANNONCES (la ligne)

Annonces simples, 30 cent. Tablettes & réclames, 60 c. Minimum d'insertion 1 fr.

A nos Lecteurs

L'Echo de Nancy sera une feuille à MM. Michaut, de Geslin, Daguin, Wel- musique, 9, rue Stanislas. essentiellement populaire. Avant tout, ce | che, de Bouvier et d'Hamonville, On verra sera l'écho du sentiment patriotique.

Ce journal du peuple paraîtra une fois par semaine, et ce sera une lecture suffisante pour des lecteurs qui ont peu de députés des Vosges MM. Méline, de Pont- diatement après la messe, M. le premier loisir. Volontiers grave, il se permettra levoy, Brugnot, Bresson, Jules et Albert président a ouvert l'audience solennelle quelquefois le ton humoristique.

Amis, pretez l'oreille A l'Echo de Nancy: Jamais la voix pareille N'a parlé jusqu'ici. Cette voix populaire, Humble et douce de ton, Tient beaucoup à vous plaire :

— * Bravo! » lui dira-i-on.

Diogène et Cie.

Les numéros devant faire suite à celuici, donné comme Specimen, paraîtront caines, sur 90 mille électeurs, sont nomrégulièrement après la Toussaint, c'està-dire dès le 1er novembre.

méthodiquement distribuées. Elles se MM. d'Egremont, Oudinot de Reggio, science, dont l'étude s'impose aujourd'hui. rangerent dans l'ordre qui suit :

- 1° CHRONIQUE DE LORRAINE;
- 2º CHRONIQUE DE FRANCE;
- 3º CHRONIQUE GÉNÉRALE; 4º LITTÉRATURE ET MORALE;
- 5° PHILOSOPHIE ET SCIENCES;
- 6° TABLETTES ET MEMENTO;

7º Annonces diverses.

En quel esprit parlera ce nouveau journal, tout spécialement consacré au peuple, on peut le prévoir d'après son titre d'Echo de Nancy, qui lui suffira pour programme.

Ce titre ne sera point menteur. Mais il se maintiendra dans la pure vérité.

Puissions-nous conquérir ainsi la sympathie des honnêtes gens, si nombreux encore dans notre Lorraine, et si naturellement portés à l'esprit de modération, à l'amour du vrai, du beau et du

LA RÉDACTION.

CHRONIQUE DE LORRAINE

Elections législatives de la province.

Nancy. — Par 46 mille voix républicaines, sur 120 mille électeurs, sont nommés

L'AUBÉPINE ROSE

M. du CAMPFRANC

Chère aubépine rose, Tu crois sur mon terrain . Beau thème où l'on expose Un sujet tout lorrain! DIOGENE et Cie.

A Monsieur J.-M. VILLEFRANCHE, auteur du · Fabuliste chrétien.

chrétien; ce recueil que toutes les jeu-nes mères bénissent pour sa morale a la tendre verdure. Il y avait, à la base bien fallu, devant les difficultés d'une saine, pour ses récits délicats ou spiri- des haies vives, des tapis de paqueréttes, crise financière, venir en Bretagne, et

les députés à l'œuvre.

nes, sur 110 mille électeurs, sont nommés dans la grande salle des assises. Immé-Ferry, contre 34 mille voix conservatrices | en donnant la parole à M. Thomas, subsdonnées à MM. de Ravinel, de Pruines, titut du procureur général, qui a prononcé Bouloumié, Figarol, Buffet et Houel. Ce | le discours d'usage. patriotique. O Vosgiens!

Bar-le-Duc. — Par 38 mille voix républimés députés de la Meuse MM. Buvignier, l'aurait entraîné beaucoup trop loin. Il Develle, Liouville, Royer et Gillet, contre s'est contenté d'examiner les consequences Les matières que l'on y traitera seront 34 mille voix conservatrices données à juridiques qui peuvent découler de cette Gérardin, Desoffy et Madelin. C'est une la liberté.

républicaine. Que va-t-elle faire? A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.

Attendons les œuvres, philosophiquement. Il sera temps de les juger, lorqu'elles seront connues.

école de santé militaire à Nancy est de octobre. nouveau étudiée au ministère de la guerverture ait lieu cette année. Le crédit sermon de circonstance. nécessaire serait demandé aux Chambres des la rentrée.

Chorale nancéienne. — Une nouvelle société chorale dite « Chorale Nancéienne »
vient de se constituer à Nancy sous la cuvente à la librain sidet frum prin 75 custim vient de se constituer à Nancy sous la direction de M. J. Bloch, professeur de musique. Elle tiendra provisoirement ses M. le laron faul Digot at Depuir fou glemps séances les lundis et vendredis de chaque | out comme à havry, tant par l'honsis semaine, dans une salle spéciale du café du Marché, place Mengin, de 8 à 10 neures du soir.

Les personnes désireuses de faire par-

souffle de la Foi.

de vos charmantes poésies que par une dans les charmilles, à l'accompagnement humble prose. J'espère cependant que, si léger de la brise pintanière. malgré la simplicité du thème, vous Une jeune fille se promenait lentement, neiges de l'hiver la verdure d'avril.

M. du C.

EN BRETAGNE, OU LE PREMIER RÊVE.

députés de Meurthe-et-Moselle MM. Mé- tie de la « Chorale Nancéienne » sont zières, Noblot, Viox, Duvaux et Cordier, priées de se faire inscrire au siège provicontre 34 mille voix conservatrices données | soire ou chez M. C. Straus, marchand de

Rentrée de la Gour. — La messe de Epinal. — Par 46 mille voix républicai- rentrée a été célébrée par Mgr Turinaz

vote surprenant, après les exploits de Jules M. Thomas a longuement parlé des Ferry, donne une singulière idée des Vos- procès de sorcellerie, et a abordé ensuite giens. C'est absoudre bien vite le Tonkinois, | la grande question du jour : la suggestion et faire trop bon marché de la question hypnotique envisagée dans ses rapports avec la justice.

M. Thomas n'a abordé ni l'examen, ni la discussion de l'hypnotisme ; étude qui

Malgré les troubles immenses que la victoire pour la République et la Révolu- suggestion peut apporter dans les rechertion, mais non pas pour la France et pour ches de la justice, M. Thomas ne pense nullement que la société est sur le point Toute la députation lorraine est donc d'être bouleversée par cette découverte. Non. Mais il lui faudra en tenir compte.

(Esperance.)

Société de Saint-Crépin. - La fête de Saint-Crépin, patron des cordonniers, sera célébrée par une messe à la Cathédrale Ecole de santé. - La question d'une de Nancy, à 11 heures 1/4, le dimanche 25

Mgr Turinaz y assistera pontificalement, re; il ne serait pas impossible que l'ou- et M. le chanoine Fruminet donnera le

> Les Sanctuaire de Manay, Odes tacres, par Op le Doron Paul Digot, avec musique

abilité particulien d'éta famile et de son nous, que par les publications depri

tuels, fables véritablement animés du de pervenches et de boutons d'ar. Les premiers papillons de l'année essayaient Hélas! je ne puis répondre à l'envoi leurs ailes; et les oiseaux chantaient,

accueillerez l'Aupépine rose avec bien- dens l'allée principale. Elle tenait un veillance. Elle n'est pas un roman, mais livre en main; mais elle ne lisait pas. l'histoire de la vie, l'éternelle histoire où Goutait-elle toute la poésie de la jeune aux larmes succède un sourire, et aux saison? Ou songeait-elle aux fêtes de la grande ville dont, l'année précédente, elle avait été une des reines?

Là-bas. à Paris, les amazones commençaient à galoper dans les avenues du Bois... Et puis, que d'élégantes toilettes on allait préparer pour le Grand Prix!... Qui aime aime le printemps eût aimé Ah! quelle tristesse! Son pèrè ne pourpetite Nouvelle, comme un remercie- le vaste jardin du manoir de Kerdual, rait, cette année, concourir !... Il avait ment du grand plaisir que m'a fait avec ses aubépines en fleur, ses boules tant couru sans succès, ce pauvre vicomte éprouver la lecture de votre Fabuliste de neige et ses muguets à clochettes odo- de la Guérinière, conservant l'espérance,

écrire en prose ; et il ne s'était pas écarté | rivée : de la voie suivie par les simples mortels. Il avait abordé la plupart des branches de l'histoire de Lorraine, en traitant fréquemment du Clergé, de la Noblesse, du Tiers même, et aussi du Quart. Et il s'est toujours bien tiré d'affaire, dans les diverses d'absolument rien. L'ambitieux colon production de la companya de la companya

paroissiales et de chapelles particulières aux différentes communautés religieuses

mettre à exécution, n'est point sans originalité. Elle a tellement frappé le public, qu'elle a obtenu partout le plus beau succès. On a dévoré, après les élections, la chantés Les Sanctuaires de Nancy; et on a partout félicité l'auteur, tant pour sa conception ingénieuse, que pour le genre

On convient, — et ceci forcément, que M. Digot a créé à Nancy la poésie gauloise, enlevante et vigoureuse, au lieu de ces pesantes machines qui jadis assommaient les gens sous des phrases sans fin, ou trop discordantes avec le parler

Bref, le genre ACADÉMIQUE de Guerrier-Dumast et le genre ondoyant, ou RIEUR, de M. Paul Digot sont tout à fait les antipodes de la versification. Mais c'est M. Digot, assurément, qui obtiendra la préférence, parmi les gens qui savent penser. Il en est, Dieu merci, encore un bon nombre.

Il est toutefois surprenant que les journaux religieux de Nancy, la Semaine, l'Espérance, la Meurthe aussi, ne disent pas le marindoe met de M. Paul Digot. ni de Les Landuain de Many terpout de priface et in serolet à une preuse muigle. de l'occupation. Dans les offices gouvernementaux, on a trouvé ou créé de la besogne pour un certain nombre.

On a essayé de trouver à en employer d'autres

Luxen Diogene et er abilite will while -9 ucus rue ca la publication tion

Mais qu'elle était sérieuse cette vie au Feu ta mère était une Kerdual. »

Et mademoiselle de la Guérinière, en ciel bleu. étouffant un bâillement, regardait le vo- | Elle était vraiment jolie à ravir, cette | ment, l'enveloppait son cousin, Alain de lume qu'elle tenait en main.

Il portait ce titre:

EXPLOITS DE MESSIRE TANGUY DE KERDUAL AU TEMPS DE LA SECONDE CROISADE.

nombreuses qui ont mis en relief son turday Review sur les colons français au Tonkin. L'auteur décrit en ces termes la Jusqu'ici, cependant, il s'était borné à déception qui attend les colons à leur ar-

La navigation sur la rivière est décevante ; le long du quai, on voit les steamers de long cours tentatives où il a jugé bon d'appliquer ses efforts d'érudit et de prosateur. Naguère, il a voulu montrer qu'il est Naguère, il a voulu montrer qu'il est et de plâtre, établi par deux Suisses de Shanghaï; poète aussi, lorsqu'il le veut. Et il a fait sa preuve, en publiant Les Sanctuaires de moitié comblé, et autour de la place rien qu'une palissade de bambous qu'abattra le premier typhon qui soufflera. Ca n'est pas engageant, ristique, où il fait une revue alerte et mais au delà on s'attend à quelque chose de mieux sus de la mais au delà on s'attend à quelque chose de mieux sus dela on s'attend à quelque chose de mieux sus dela on s'attend à quelque chose de mieux sus dela on s'attend à quelque chose de mieux sus dela on s'attend à quelque chose de mieux sus de sant par deux sussess de shangian, poète de casernes à gauche, entouré d'un fosse à moitié comblé, et autour de la place rien qu'une palissade de bambous qu'abattra le premier typhon qui soufflera. spirituelle de tout ce que Nancy offre en fait de sanctuaires, c'est-à-dire, d'églises poste. Il se trouve toujours là quelques malheureuses victimes fraîchement débarquées qui attendent le courrier.

C'est la seule distraction qui les console de treuse. Cette énumération est assez longue, pour aboutir à une cinquantaine de strophes, dont chacune se réfère à son objet spécial. L'Ode est parfaite.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre à avécutier.

Cette idée, que M. Paul Digot vient de mettre de la rue la plus longue en un quart d'heure. Beaucoup retournent à bord et y restent jusqu'au départ peur la France. D'autres plus les Français se persuaderont qu'à l'exception de quelques maisons d'exportation les Chinois sont la seule race qui puisse mettre le Tonkin en rapport, plus tôt ils se débrouilleront des embarras financiers de leur nouvelle colonie. La pleine reconnaissance de ce fait préviendra peut-être une nouvelle rage d'émigration au Tonkin qui l'exception de quelques maisons d'exportation les Chinois sont la seule race qui puisse mettre le Tonkin en rapport, plus tôt ils se débrouilleront des embarras financiers de leur nouvelle colonie. La pleine reconnaissance de ce fait préviendra peut-être d'heure. Beaucoup retournent à bord et y restent jusqu'au départ peur la France. D'autres plus les français se persuaderont qu'à l'exportation les Chinois sont la seule race qui puisse mettre le Tonkin en rapport, plus tôt ils se débrouilleront des embarras financiers de leur nouvelle colonie. La pleine reconnaissance de ce fait préviendra peut-être d'heure. Beaucoup retournent à bord et y restent jusqu'au départ peur la France. courageux, se mettent en quête d'un hôtel, mais n'y trouvent pas beaucoup de confortable. Les chambres à coucher sont tout simplement un long hangar de bambou, divisé par de minces cloisons de bambou en compartiments d'environ trois mètres carrés ; les intervalles entre les bambous

conception ingénieuse, que pour le genre primesautier et jovial qu'il a su donner à les moustiques en été et le froid en hiver, la fenétre est un simple panneau de sapin. Si vous vou-lez la fermer à la chaleur ou au froid vous n'y voyez point, et si vous voulez y voir il faut laisser entrer le soleil ou la pluie. Ca se paye 3 fr.

Les colons découragés de l'an dernier déclaraient qu'ils avaient été trompés par le gouvernement de la République; quelques-uns ajoutaient : « forcés, » et les lettres qu'ils écrivaient à leurs amis ont dû fortement contribuer à la chute de M. J.

Il est hors de doute qu'ils étaient venus trop tôt. Il n'y a pas encore place pour le véritable commerce dans la nouvelle colonie française. C'est même trop tôt pour le grand négociant, à moins qu'il n'ait un fort capital et qu'il puisse attendre. Le triste état des affaires doit être uniquement imputé au gouvernement de la mé-tropole. L'administration du Tonkin est entièrement exempte de blame. Elle a envoyé en France protestations sur protestations contre cette exporation en gros d'innocents et a supplié de ne plus en envoyer ni d'en laisser partir, jusqu'à ce qu'il fût raisonnable d'espérer qu'ils puissent trouver de l'occupation. Dans les offices gouvernemen-

On a essayé de trouver à en employer d'autres à Kélung; mais le brave amiral dont la dépouille mortelle est revenue sur le *Bayard* refusa nette-ment, péremptoirement de les recevoir. De sorte qu'on ne les a jamais envoyés.

En aucune circonstance, le Nord de Formose n'est favorable à la colonisation. et, les événements ayant été contraires, ces pauvres gens, à peine établis, auraient été forcés de lever le pied.

accepter la cordiale hospitalité de leur | çue que tu ignorais totalement les hauts | passait dans la vie au milieu d'un flot de bonne parente, mademoiselle Yvonne de faits de notre glorieux Tanguy. C'est dentelles et de rubans. pourtant un de nos ancêtres, mon enfant. | Lorsqu'elle parlait, que disait-elle?

manoir! Un lever dont l'heure matinale | Les exploits du glorieux Tanguy! Qu'ils | mée de ce babillage, tout semblable à un était traiment insensée... la messe... la importaient peu à mademoiselle de la gazouillis de fauvette. Alice était un oiseau visite traditionnelle aux malheureux... le Guérinière! Et, de nouveau, l'élégante de volière, une fleur rare, une poupée déjeuner frugal servi par la plus rustique | parisienne poussa un profond soupir en | merveilleusement parée, qui aimait à s'ense mirant coquettement dans l'eau du tendre répéter qu' bassin, où se renversait tout un pan de qui souriait de plaisir devant les regards

séduisante Alice. Sous les frisures de ses | Kerdual. beaux cheveux cendrés, elle avait une La jeune fille venait de lancer quelques figure de vierge aux yeux doux et can- marguerites aux cygnes du bassin. Elle dides, des yeux de la couleur du ciel. riait follement en les regardant accourir Son visage était blanc comme la neige en courbant le cou, puis reculer avec une Le matin même, sa tante, en le sortant | des Alpes, avec des teintes délicatement | sorte de dignité offensée. Elle allait redes rayons poudreux de la bibliothèque, rosées. Son petit nez était droit, et sa commencer son jeu, lorsqu'en s'approlui avait dit de sa voix très franche, très | bouche presque toujours souriante; car | chant de la pelouse pour y jeter de nouelle tenait à plaire, la jolie Alice, et cela velles fleurs. elle aperçut la haute sil-- « Il faut lire ces récits de cheva- sans le moindre calcul : la coquetterie houette de son cousin. lerie, må chère Alice ; car je me suis aper- | était innée dans ce petit être féminin, qui |

Mais les infortunés qui ont fait ce voyage inu-ile des mers de la Chine se trouvent à leur retour dans une triste situation. Il en est arrrivé de nouvelles cargaisons pendant l'intervalle, et, même au Tonkin, il y a des limites au nombre les cuisiniers et des gargotiers.

La conclusion de cet article est à médi-

Le laborieux Chinois est un intermédiaire obligé dans les riches terres du Tonkin pour en extraire toute la richesse qu'elles comportent. Une émigration chinoise serait donc un bienfait pour le pays; mais les Français s'y opposent de tout leur pouvoir. Les anciens résidents chinois, autorisés à s'y fixer avec un permis du gouverne-ment, ne peuvent pas s'éloigner beaucoup des lieux où ils sont cennus, et leurs efforts pour se fixer partout, malgrè les effroyables vexations auquelles ils sont en butte, mériteraient d'être

ccueillis avec plus de générosité. Dans les circonstances actuelles, ils réussiraient probablement, grace à leur activité. Mais la façon dont on les traite, au lieu d'en faire des amis, ne les dipose pas plus à se joindre aux Français que ceux-ci à les accueillir. Et cependant, plus tôt

La direction des ballons.

En présence des progrès considérables réalisés dans la science de l'aérostation au parc de Chalais, Meudon, par les capitaines Renard et Krebs, le ministre de la guerre a résolu de demander au Parlement un crédit assez important pour permettre aux inventeurs de poursuivre la recherche d'un moteur qui reste encore à trouver pour permettre les longues tra-

L'Elan du Jardin d'Aclimatation.

Le Jardin d'Acclimatation vient d'ajouter à ses collections, un animal des plus intéressants, un élan (Cervus alces).

Cette espèce de cerf gigantesque est rarement représentée dans les jardins zoologiques. Elle n'existe à l'état sauvage, que dans les forêts du Nord, en Lithuanie, en Livonie, en Suède et Norvège; et encore tend-elle à disparaître de

L'élan est d'une conformation bizarre. Son corps, relativement court, est perché sur des membres d'une longueur démesurée, si bien qu'il dépasse en hauteur nos plus grands chevaux ; l'encolure et si petite, que l'animal ne peut pas brouter l'herbe par terre, sans se mettre genou. D'ailleurs, ses lèvres, très développées, paraissent être disposés pour saisir les feuilles d'arbres dont il est très friand. Sa taille est encore élevée par des pois plats, de grande dimension, qui sont l'apanage des mâles.

Il y avait une femelle au Jardin d'Acclimatation, depuis deux ans déjà; et

Rien... Cependant, l'oreille restait charrespectueux et admiratifs dont, timide-

La suite au prochain numéro.

rité à ce couple si intéressant.

P. J. BACH.

Chronique d'Alsace

Strasbourg. - Nous voici au mois bien sec. Mais ces précautions minutieuses On prend ensuite une dizaine de feuilles, d'octobre, et notre gouverneur n'est tou- ne sont pas toujours faciles à prendre, que l'on comprime dans des moules chaufjours pas arrivé. Sa nomination même surtout quand on récolte des fruits en trop fés, pour former chaque moitié de bouteiln'est pas encore officielle. Pourquoi ce grande quantité. retard?

D'aucuns pensent que cela se fait ainsi, pour qu'on puisse disposer de l'argent du trimestre en faveur de la famille de Man-la gelée ou à l'air, et que la lumière n'y et liqueurs. teuffel. M. Manteuffel, notre défunt gouver- pénètre qu'à volonté. neur, était un viveur. Il menait la vie à grandes guides. Il lui fallait immensément d'argent, notamment pour ses vins; car, chez lui, le champagne et le bordeaux cou- de une pièce d'intérieur beaucoup moins laient à flots. Et je vous priede croire que ses | fraiche, ou même un grenier. convives, officiers, professeurs, conseillers ministériels, n'y faisaient pas moins hon- drier du bon cultivateur, a donné les neur que lui-même.

considérables. Il doit à son boucher, questions d'économie domestique qu'il charcutier et boulanger, au-delà de 40 | faut donner sa confiance. Nous pouvons mille francs; somme énorme, quand on mieux faire que de recommander tout songe que le défunt avait un traitement spécialement ses excellents ouvrages à nos de 500 mille francs.

Les confiseurs présentent, de leur côté, des notes passablement encombrées. Car Mlle de Manteuffel, sans faire la grimace au champagne, aimait prodigieusement les sucreries, fruits confits, et autres douceurs de ce genre.

Laisser des dettes ne semble pas, d'ailhomme, en Prusse. Et, chez nous, nos tandis que tous les autres mortiers ou ne; il se produit ainsi de l'acide carboninouveaux maîtres sont coutumiers du

M. le conseiller scolaire Schollenbruch, mort récemment, a laissé 38 mille francs de dettes; et il avait un traitement annuel de 9 mille francs.

ministre d'Etat, aime prodigieusement les fleurs. Elle en consomme!... en consomme !... A cela, il n'y a rien à dire. Seulement, elle oublie de payer. Voilà trois fois que le fournisseur lui envoie la note; et trois fois, la note lui est retournée... sans argent!

Benfeld. - Les gens de la petite ville de Benfeld sont ingénieux.

Dernièrement, on inaugurait une nouvelle pompe à incendie. L'engin fut traîné sur un char attelé de deux chevaux blancs. A l'un, on avait mis des bandelettes rouges; à l'autre, des bandelettes bleues.

Nos vainqueurs en frémissent encore de colère. On croit qu'ils ont l'intention de poursuivre en justice.

MEMENTO DE LA SAISON

La plupart des arbres fruitiers ont donné leurs fruits en octobre. Il s'agit de les conserver en novembre, en y apportant toutes les précautions qui recommande l'expérience.

On a du avoir soin de ne faire la cueillette ni trop tôt, ni trop tard. Les fruits trop mûrs se conservent peu. Ceux qui ont moins mûri sont de meilleure garde; Le procédé de M. Julhe se recommande mais ils doivent avoir une maturité suffisante, pour devenir bien profitables. Car des fruits trop peu mûrs ne tardent pas des fruits trop peu mûrs ne tardent pas à se vider, et à perdre beaucoup de leur

n'y a pas une égale maturité pour wagon, des portes et des tuyaux, mais en- semé de bonne heure. Semé tard, sa matous les fruits du même arbre, ou du même | core on fait maintenant des bouteilles et | turité est fort lente et son grain est plus jardin. On pose doucement les fruits dans des carafes. un panier, sans les froisser, ni les super-

nage a pu être clomplété.

Nous souhaitons la meilleure prospé
sion, qui serait de nature à les endomparties de ch
pate de bois. tier, sans qu'ils se touchent.

séjourné quelques jours dans un local quoi, on redonne une seconde couche.

bien secs peuvent servir de fruitier, pour | me bossués en tombant. les fruits à pépins. Mais le raisin deman-

Mathieu de Dombasle, dans son Calenplus sages conseils pour la disposition du Aussi, dit-on, laisse-t-il des dettes fruitier. C'est à ce grand maître dans les

RECETTES PRATIQUES

cation; appliqué en couches suffisamment | samment de matières azotées. épaisses pour résister à la rupture, il offre donc une surface que le temps et les variations atmosphériques n'altéreront Madame de Hofmann, femme de notre pas, pourvu qu'on le tienne à l'abri de

Il faut lui donner deux propriétés qui ui manquent, la dureté et la résistance l'écrasement. Voilà ce que M. Julhe croit esprit d'ammoniaque volatil, 7 grammes; avoir trouvée.

Dans une communication presentée glycérine, 28 grammes. dernièrement en son nom à l'Académie des sciences, sous les auspices de M. jour avec une éponge ou une brosse des planchers.

Il procède de la façon suivante : on mélange intimement six parties de plâtre de très bonne qualité avec une partie de chaux grasse, récemment éteinte et finement tamisée; on emploie ce mélange comme le platre ordinaire : une fois qu'il est bien desséché, on imbibe l'objet confectionné avec une solution d'un sulfate quelconque à base précipitable par la chaux et à précipité insoluble : le sulfate de fer et le sulfate de zinc sont, à tous les points de vue, les sulfates qui conviennent

Avec le sulfate de zinc, l'objet reste blanc, comme il est facile de le prévoir; dâtre, prend en peu de temps et par la naissons et que nous savons être excelavec le sulfate de fer, l'objet, d'abord verdessication la teinte caractéristique du lentes sous plusieurs rapports. sesquioxyde de fer.

Avec le fer, on obtient les surfaces les plus dures ; la résistance à la rupture est plus dures ; la résistance à la rupture est pour recommandons vivement. Son grain

Les bouteilles en papier.

ment, sans opérer en masse, parce qu'il comprimé des roues de tramways et de hectolitres par hectare. Il demande à être

c'est aujourd'hui seulement que le mé- poser; et on évite avec soin toute contu- pâte qui sert à la fabriquer: on prend 10 sion, qui serait de nature à les endom- parties de chiffons, 40 de paille et 50 de

précaution, pour les ranger dans le frui- Chaque feuille de papier est imprégnée, sur les deux faces, d'une mixtion compo-Le fruitier reste d'abord ouvert pen- sée de 60 parties de sang frais dont on a dant plusieurs jours, afin que les fruits extrait la fibrine, de 35 parties de chaux cueillis s'y ressuient. Il serait même bon pulvérulente, et de 5 parties de sulfate que ces fruits eussent, préalablement, d'alumine. On laisse sécher l'enduit; après

le ou de carafe. On les réunit alors deux Le meilleur fruitier est celui où règne par deux; et sous l'action de la chaleur constamment une température basse et et de la compression, l'enduit devient

On obtient ainsi des récipients imperméa-Les caves peu profondes, les celliers bles et incassables, qui ne sont pas mê-

Le pain blanc.

D'après des expériences sérieuses, le pain blanc ne serait qu'un pain d'amidon dépourvu de gluten ou matière azotée. Il serait insuffisant comme aliment réparateur et reconstituant.

Le pain bis lui serait de beaucoup pré-

Le pain sans pétrissage usité dans nos campagnes, est substantiel, savoureux et moins coûteux que le pain des villes. On l'obtient en délayant la farine dans de l'eau bouillante où l'on a fait dissoudre de la glucose avec un peu de levain ou De tous les matériaux employés à bâtir, de levure. Le mélange étant opéré, inule platre est la seule substance qui aug- tile de pétrir la pate. La fermentation ne leurs, jeter des ombres sur le nom d'un mente de volume après son application. tarde pas à changer la glucose en dextriciments, et même le bois, éprouvent du que qui fait lever toute la pâte en moins retrait et des fendillements par la dessi- de deux heures. Ce pain contient suffi-

LA SANTÉ POUR TOUS.

La recette suivante a été reconnue très utile pour arrêter la chute des cheveux: Eau de romarin, 1 litre 12 centilitres; einture de cantharides, 14 grammes;

On emploie cette lotion deux fois par

Dr Job.

Causerie agricole

Quelques variétés de blé.

Voici venir les semailles, aussi tout cultivateur soucieux de posséder de bonnes variétés de blé, a dû se mettre à la recherche de celles dont il espère un bon rendement de paille et de grain ainsi qu'une qualité supérieur dans l'un comme dans l'autre.

Nous croyons donc leur venir en aide en citant quelques espèces que nous con-

En premier, il convient de citer le blé Avec le fer, on obtient les surfaces les de Flandre, appelé aussi blé d'Armantièest de première qualité et fort recherché par la meunerie. Son rendement peut ètre évalué à 40 hectolitres par hectare dans une terre bien préparée.

Nous recommandons aussi le blé blanc velouté à paille russe, appelé aussi blé roseau. Ce blé résiste bien à l'averse et Non seulement on fait avec du papier | arrive à fournir un rendement de 40 à 50

Voici d'ailleurs, la composition de la Une bonne espèce à recommander, c'est

fe ble Schirriff square head, surnommé l'inversable. Ce ble est à paille blanche et

à épi carré. Il en existe quatre espèces de provenances: française, écossaise, allemande et danoise. Ces variétés se ressemblent beaucoup et donnent à peu près le même rendement, qui est de 40 à 50 hectolitres par hectare. Ces espèces tallent peu, et exigent par conséquent d'être semées drues. Le climat qui leur convient le plus en France est la région du Nord. On a essayé l'espèce allemande dans le Midi et dans le Centre et elle n'a donné que de mauvais résultats.

Citons encore comme bonnes espèces: le blé jaune d'Australie à barbe, bon comme rendement, mais qui fournit de la paille de mauvaise qualité. Le blé blanc Hallet à paille blanche, le blé roux de Nursery, le blé Chiddam à paille rouge et le blé rouge Lamed.



Mario LECHAUX, Phen-Chie, r. Ste-Cat



PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE 5 MEDAILLES D'OR 4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fao-simile de la signature EN ENGRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

RHUM SAINT-JAMES

tes mornes reputes tes plus tertites des Antilles, ce rium doit à son parfum exquis, à son arden pénétrant et à safinosse, la grande faveur dont il jouit dans le monde entier. Nora, — Exciger la boutetille carrée. — Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Baint-James, pour la reute du rhum. (jug! Trib. de Com. de Marseille, 29 déc. 34. — Arrêt Cour d'Aix 10 mars 85).

EAU MINERALE NATURELLE Gaseuse de SOUVERAINE contre l'ANÉ-MIE, les GASTRALOIES, les DYSPEPSIES, et les affections des INTESTINS, des REINS et de la VESSIE. — Son usage est recommandé comme un réservatif sérieux des maindies épidemiques et ectionses, (Choléra, Fièvre Typholde, etc.).

Eviter les contrefaçons

RECONSTITUANTE

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



EN VENTE:

A l'imprimerie A. VOIRIN, rue de l'Atrie, 23 bis, Nancy, et chez M. CHEVRY, negociant, rue Stanislas, 68.

LE VERITABLE ALMANACH LORRAIN

DE NANCY ET METZ Pour 1886

> Chez le vieux Tabarin, Tout se bornait à rire; Mais l'Almanach Lorrain, En riant, veut instruire DIOGÈNE ET Cie.

Outre les indications générales de tous les autres Almanachs, foires, lunaisons, ères Richetieu. 13, un mandat ou un bon de historiques, etc. l'Almanach torrain renferme de nombreux articles moraux, poste, avec une bande de notre journal. historiques et récréatifs, et d'intéressantes illustrations appropriées au texte.

La troisième année de cet Almanach publié par Diogène et Cie, et déjà deux fois engageons à profiter. honoré de la grande faveur du public, non-seulement en Lorraine, mais jusqu'à l'Etranger et notamment jusqu'en Angleterre, montrera combien la rédaction a du 4 octobre. Les chiffres. A Paris. Les progressé depuis ses premiers essais.

Toujours aussi gai et humoristique, l'Almanach lorrain pour 1886 ne manquera pas de charmer ses lecteurs. Il les tient pour intelligents et joyeux : il leur parle donc Marcassin. Le géneur Freycinet, ou les pour de bon, dans ses propos variés et quelque peu gaulois.

Cet Almanach, donc, se recommande par dessus tous les autres. Il parle comme il convient au Peuple, et à tout le monde. Il est Lorrain, et il est Français!

Prix: par unité, 40 centimes; par douzaine, 30 centimes l'exemplaire. Frais de poste en sus, pour l'expédition.

LOTERIE COLONIALE

Française

La Loterie Coloniale française, en raison de son caractère patriotique et national, vient de recevoir du Gouvernement l'autorisation d'augmenter son capital. L'administration a l'honneur d'informer le public que le montant des lots primitivement fixe à quatre cent mille francs, vient d'être porté à :

700.000 FRANCS

Tous ces lots sont en argent et seront payables à la Banque de France. Tous les preneurs de billets participeront à cette nouvelle répartition, et par consequent, aux quatre tirages qui auront lieu dans l'ordre suivant:

Le 15 Novembre prochain

PREMIER TIRAGE	Y HARRION
Lot da	50.000 francs.
2 Lots de 10.000	20.000 -
10 1.000	10.000 -
10 1.000	10.000 -
10 500	5.000 -
50 100	5.000
75 Lots formant	100.000 francs.
Le 15 Janvier pro	chain
DEUXIEME TIRAGE	The second of the second in
CI tot de	50.000 francs.

al Let de	
2 Lots de 10.000	
2 5.000	10,000 -
FO 1.000	10.000 -
10 500	5.000 -
50 — 100	5.000 -
75 Lots formant:	100.000 francs.
Le 15 Mars pro	chain

	ISIEME TIRAGE IN TRACE
Lot de	50 000 feares
2 Lots de	10.000
2	5.000
10	
10	5.000 -
00	100 5.000
75 Lots formant	1.00.000 francs
Le 15 .	Juin prochain

DERN	
400.0	OO FRANCS
Lot de	100:000 francs.
Course Method bears	50.000 -
	20.000 -
	10.000 -
	5.000
10 -	
25	500 12.500 -
U 1975 - Jan.	100 197.500
2016 Lots formant	400.000 francs.

Les Billets sont valables pour tous les Tirages Ainsi, pour UN FRANC, chaque porteur d'un billet aura droit aux quatre tirages qui donnent une 2241 LOTS EN ARGENT

Le public a intérêt à ce que les billets soient promptement placés; aussi, dans le cas où l'emission totale des billets sorait couverte avant les dates ci-dessus ladiquées, les tirages auraient lieu immédiatement.

Toutes les lettres et demandes de billets doivent être adressées a M. Henri AVENEL, Commissaire général, avec billets de banque; chèques ou mandats-poste, a son ordre, au siège de la Loterie, 106, rue de Richelieu.

Un ancien typographe Officier d'académie, travaux d'écritures à faire chez lui, comme ex-péditionnaire. Il se charge de toutes espèces de titions, réclamations, rédaction de baux, etc S'adresser à Ch. Héquet, rue de Toul, 1, Nancy.

Lecons particulières.

Un ANCIEN PROFESSEUR s'offre à donner des leçons pour la préparation aux divers Baccalaureats.

Outre les Lettres et les Sciences, il enseignerait aussi les Langues vivantes, allemand, anglais, etc.

S'adresser, pour les renseignements, au Bureau de l'Echo de Nancy.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Nos abonnés peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue

C'est une faveur spéciale dont nous les

SOMMAIRE DU Nº 238. — Les éléctions trois tronçons. Le cabinet est mort. La présidence à Bobo. Les élections à Paris. vacances d'un pique-assiette. Sottises républicaines.

Le Rédacteur-Gérant, F. Jacquor.

Nancy. - Imprimerie A. Voirin.

LEGS FERRY. - Nous avons publié en son temps l'arrêt rendu le 30 juillet 1885, octobre. Nous le reproduisons d'après

» La Cour, » Attendu que, après le décès de Victor-Eu-gène Ferry, survenu à Nancy le 24 mai 1883, il a été trouvé à son domicile deux testaments olographes datés, l'un du 21 mai 1876, l'autre du 23 octobre 1881, renfermés avec d'autres papiers dans un portefeuille, et contenus dans des enveloppes séparées, sur chacune desquelles on lisait cette sus-cription : « Ceci est mon testament. »

» Que, par le premier de ces actes de der-nière volonté, Eugène Ferry instituait trois légataires universels, dont un seul, le com-mandant Degoutin, lui a survécu, disposait en faveur de légataires particuliers de sommes plus ou moins importantes, et révoquait expressément tous testaments antérieurs;

» Que, par le second, dans lequel on ne rencontre pas de clause révocatoire, la ville de Nancy est instituée légataire universelle, avec la charge d'acquitter d'autres legs par-

ticuliers:

» Que la question à résoudre est celle de savoir si les deux dispositions par lesquelles le testateur a légué à plusieurs, par des ac-tes séparés, l'universalité de ses biens, doivent être exécutées simultanément, ou si, aucontraire, la seconde a simplement annulé

et 1036 du Code civil, à défaut de révocation expresse par un testament postérieur ou par un acte notarié, le premier testament ne peut être annule qu'autant que les disposi-tions y contenues sont incompatibles avec les nouvelles, ou leur sont contraires; que la loi n'exige pas une impossibilité matérielle d'exècuter les deux dispositions; qu'elle admet aussi une incompatibilité ou une contrariété résultant de la manifestation non douteuse d'un changement de volonté de la part du testaleur. de la part du testateur;

» Attendu que ce changement de volonté n'apparaît pas par des dispositions inscrites dans le second testament, qui ne renferme aucune des clauses révocatoires par lesquel-les le testateur avait l'habitude de terminer ses actes de dernière volonté, et ne contient aucune expression ou disposition de nature à faire penser qu'Eugène Ferry ait voulu remplacer le testament de 1876 par celui de 1881, et faire la ville de Nancy sa seule légataire universelle;

» Que la révocation ne peut s'induire de cette circonstance que le testateur aurait disposé en faveur de plusieurs personnes de l'u-niversalité de ses biens, l'article 1403 du co-de civil admettant le concours de plusieurs légataires universels : que si, au cas particu-lier, l'institution a eu lieu par des actes sé-parés et si la pomination de l'universe de la legacia de legacia de la legacia del legacia del legacia de la legacia de la legacia de la legacia d parés, et si la nomination d'un nouveau lé-gataire universel par un second testament a pu faire présumer la révocation du premier, ce n'est là qu'une présomption de fait sus-ceptible d'ètre combattue par des présomp-tions contraires qui abondent dans la

» Attendu, en effet, que la volonté persis-tante du testateur d'avantager son parent, Henri Degoutin, s'est manifestée par un premier testament remontant au 27 juin 1862, dans lequel l'appelant (Degoutin) prenait place déjà au nombre de ses légataires uni-versels ; qu'on le retrouve avec la même qualité dans un projet postérieur qui a pré-cédé le testament de 1876; que, de 1876 à 1881, il ne s'est produit dans les rapports du testateur avec le légataire aucun fait, aucun événement pouvant expliquer un change-ment de volonté; qu'au fond, postérieure-ment au testament de 1881, on voit encore Eugène Ferry donnant au commandant Degoutin des témoignages non équivoques d'une affection réelle;

» Que les soins pris par le testateur de lais-ser coexister le testament de 1876 à côté de celui de 1881, alors qu'il a bâtonné le testa-ment de 1862 et bifié sa signature inscrite sur le dernier de ces actes, est un indice de sa volonté de ne point annuler celui de 1876, volonté manifestée encore plus clairement par le fait bien significatif révélé par le testament lui-même, que cinq des legs particuliers qu'il renferme ont été ratures.

circonstance faisant présumer chez Eugène Ferry l'intention de conserver les autres dis-positions que sa main n'a point effacées; » Que le décès, survenu le 18 novembre

1877, d'un des trois légataires universels institués par le testament de 1876, fait naître aussi la pensée que le testament avouludon-ner à la ville de Nancy la place et les droits de celui qui n'existait plus pour les recueil-

» Que si, dans le testament de 1881, un seul des legs particuliers énoncés au testament de 1876 est reproduit pour le modifier en l'augmentant, ce fait n'implique pas la volonté de révoquer les autres dispositions contenues en celui de 1876, alors qu'il n'existe d'autre incompatibilité entre les deux actes que la disposition relative au legs particulier dont il s'agit, devenu caduc par le décès de la pares par invitible autre de la pares par invitible de la pares pares par invitant de la pares pares par invitation de la la pares par invitation de la pares cès de la personne instituée, antérieur à ce-

lui du testateur;
» Qu'ainsi, d'une part, le testament de 1881
ne contenant aucune clause révoquant le testament de 1876, et, d'autre part, l'exécution de celui des deux actes de dernière vo-lonté dont la date est la plus ancienne, ne présentant rien d'incompatible avec l'exécu-tion des nouvelles dispositions, ou qui leur soit contraire, c'est le cas d'accueillir l'oppo-sition faute par Henri Decoutin aux materials

sition faite par Henri Degoutin aux préten-tions trop absolues de la ville de Nancy; 2 Et, attendu qu'à moins d'une volonté contraire exprimée par le testateur et qu'on ne rencontre pas dans la cause, le droit d'ac-graissement avistant touisse. croissement existant toujours au profit de légataires universels par la seule force de l'institution, quand même elle résulterait de dispositions séparées, il convient de décider que, par suitede la caducité de deux des legs inscrits dans le testament de 1876 et portant sur l'universalité des biens d'Eugène Ferry, sa succession doit se partager par moitié entre Henri Degoutin, appelant, et la ville de

tre Henri Degoutin, appelant, et la ville de Nancy, intimée;

» La Cour,

» Par ces motifs, émendant au principal, sans s'arrêter à la prétention de la ville de Nancy, tendant à se faire reconnaître seule légataire universelle de feu Victor-Eugène Ferry, en vertu d'un testament olographe du 28 octobre 1881; dit que le testament olographe du 28 octobre 1881; dit que le testament olographe fait par le même défunt, le 21 mai 1876, recevra également sa pleine et entière exécution en ce qui concerne le legs universel fait au profit d'Henri Degoutin; dit, en conséquence, que la succession de Victor-Eugène Ferry sera partagée par moitié entre la ville de Nancy et Henri Degoutin, à charge pareux de supporter aussi par moitié les legs pareux de supporter aussi par moitié les legs particuliers portés aux deux testaments; en-voie la ville de Nancy et Henri Degoutin en possession des legs universels faits en leur faveur:

» Donne acte enfin à l'appelant de ce qu'il déclare être prêt à faire délivrance de sa part dans les legs particuliers inscrits aux testaments sus-relatés;

» Condamne la ville de Nancy en tous les dépens exposés tant en proprière instance.

dépens exposés, tant en première instance qu'en appel, sur la demande principale; » Fait mainlevée de l'amende consignée. »

PASSERELLE DES GRANDS-MOULINS. - La passerelle qui reliera le chemin des Grands-Moulins au chemin de halage opposé sera construite en bois ; elle aura une largeur de un mètre cinquante à deux mètres : rien n'est définitivement décidé à cet egard. L'entrée, du côté du chemin des Grands-Moulins, sera plus élevée que le niveau du chemin. On y aura accès par un escalier; de chaque côté de l'escalier sera ménagé un chemin en pente douce, destiné aux voitures à bras, aux brouettes, etc.; de l'autre côté, l'entrée sera sur le même plan que la route.

La passerelle sera supportée par quatre rangées de pieux en bois; chacune de ces angées comprendra quatre pieux ; ceuxci auront une hauteur de quatre mètres. Les pieux seront réunis entre eux par une charpente en forme de croix de Saint-Audré; ils seront soutenus par des contrefiches également en bois. Enfin, legarde-fou sera formé par un assemblage de poteaux reliés par des croisillons.

Le niveau actuellement élevé des eaux n'a pas encore permis de commencer.

Les pieux seront profondément enfoncés par une machine spécialement construite en vue de cet usage; elle consiste essentiellement en une masse de fer, dite monton, qui tombe sur la tête du pieu après s'être élevée à une certaine hauteur. L'entreprise des travaux a été confiée à M. Fort.

RESTAURANT ÉCONOMIQUE. - Les restaurants économiques, établis à Nancy il y a dix ans environ, ont été installés dans des baraques en planches pour diminuer, autant que possible, les frais d'aménage-ment et le loyer. Le succès de l'institu-tion, qui a rendu de grands services à la classe ouvrière, a permis d'inaugurer pour un des restaurants, celui de la porte St-Georges, une installation moins précaire Un architecte de la ville, M. Houbre, a été chargé de dresser le plan d'un petit hôtel, élégant et confortable. La construction nouvelle s'élève dans le prolongement de la rue Saint-Georges. Il a bon aspect extérieur. A l'intérieur, un vestibule donne accès au réfectoire. Le local est vaste, spa-cieux, bien aéré. Les fenêtres s'ouvrent dans la partie supérieure. La partie infé-rieure est fixe. Cette disposition a pour but d'empêcher la distribution des aliments non consommés.

Une caissière, placée à l'entrée de l'établissement, ne delivrera des billets que contre remboursement immédiat. Le contrôle sera sévère et préviendra toute tentative de fraude. La cuisine est confortablement aménagée. Elle n'est séparée de la salle à manger que par une cloison. Le service se fera sans perte de temps. Les pièces du premier étage serviront de logement au personnel du restaurant. Le tout pourra être livré prochainement à l'administration des restaurants économiques, dont l'habile gestion mérite une mention

spéciale.

Il Octobre

EAUX DE LA MOSELLE. - On nous écrit de Nancy:

« Il y a quelque temps un de vos correspondants, dans un article intitulé, je crois: « Expériences municipales », entretenait vos lecteurs de deux opinions qui auraient été exprimées au sujet du trouble des eaux à Nancy. L'une demandant la construction d'une digne pour protéger le filtre, l'autre, qui paraissait la meilleu-re, et que j'ai été, je crois, le premier à meltre en avant à Nancy, se contenterait du bouchage des drains latéraux.

» Or, depuis plusieurs jours les eaux de Nancy sont fortement louches et la rivière n'a pas débordé. Je viens de m'en assurer au bureau des eaux de la ville, par conséquent la digue ne les empêcherait pas, dans le cas actuel, d'être troubles. Je me suis expliqué plus au long autrefois sur l'utilité de supprimer les drains latéraux pour avoir de l'eau claire et fraîche, je n'y reviendrai pas. Je tiens à vous signaler un fait qui vient à l'appui de mes suppositions et qui renverse en tous les cas d'une façon absolue les idées contraires. Je n'affirme rien, je dis qu'il y a de fortes probabilités en ma faveur, la vérité ne peut être connue qu'après des expériences sérieuses et qui, bien mieux, coûte-raient peu; la ville devrait les faire.

» Agréez, etc. » F. Schwab. » Progru

NOUVEAU BRULEUR. — Un des architectes municipaux, M. Houbre, a été chargé de rédiger un rapport sur les expériences auxquelles a donné lieu le nouveau brûleur. On nous assure qu'il sera prouvé que, pendant que les gros brûleurs du type de la rue du Quatre-Septembre en usage sur la place Stanislas consomment quatorze cent litres par heure, le brûleur Schulke n'en consomme que sept cent cinquante. C'est donc une dépense de moitié moins avec une intensité lumineuse d'un tiers en

Pour bien se rendre compte de la lumière projetée par le nouveau brûleur, installé depuis deux jours devant l'évêché, il faut se placer sur le trottoir du café Foy en un point tel que la vue directe du brû-leur soit cachée à l'œil par la statue de Stanislas. En regardant alors la façade de l'évêché et en la comparant avec celle du cercle de l'ancienne préfecture, on fera une constatation qui lèvera tous les dou-tes. Ajoutons que le type de lanterne adopté est provisoire. Le système Schulke s'accommoderait parfaitement d'un modèle de lanternes se rapprochant du type de la

TRAVAUX DU LYCÉE. - On démolit, en ce moment, les derniers bâtiments de l'ancien lycée. Ce n'était pas la partie la moins laide et la moins insalubre de l'établissement.

L'architecture des façades rappelait désagréablement l'époque où cette maison d'instruction était un couvent. Les fenêtres méritaient à peine ce nom. C'étaient de petites ouvertures étroites qui mesuraient parcimonieusement l'air et le so-

Pour installer des dortoirs dans l'ancienne demeure des moines, on s'était contenté de renverser les cloisons des cellules. Les plafonds étaient très bas.

Les constructions nouvelles qui vont s'élever dans l'angle compris entre la rue de la Visitation et la rue Crevaux se composeront de plusieurs bâtiments, dont un est déjà terminé.

Le rez-de-chaussée de ces bâtiments sera affecté aux services de l'économat, réfectoire, cuisine, lingerie. Les étages supérieurs serviront de dortoirs. La faça-de de la rue de la Visitation ne sera reconstruite que jusqu'à la loge du concierge.

BRULEUR SCHULKE. - Le système du brûleur Schulke expérimenté en ce moment sur la place Stanislas, en face de l'évêché, repose sur un fait d'observation élémentaire. On a remarqué que le gaz qui brûle au milieu d'un air surchauffé donne plus de lumière qu'un gaz qui se consume dans l'air froid.

L'intensité lumineuse d'une flamme de gaz est due aux particules solides de carbone provenant de la décomposition des earbures d'hydrogène. Le carbone, comme tout corps en ignition, produit une lumière d'autant plus intense que la température du milieu dans lequel il brûle est plus élevée. De plus, la lumière devient sensible-ment plus blanche dès que la température ambiante s'élève.

Ce principe compris et admis, le problème qui se posait pour les inventeurs du nouveau système était celui-ci : Au lieu de laisser bruler le gaz dans l'air ambiant presque toujours froid, le faire braler dans un air surchauffé.

Le problème est résolu par le brûleur Schulke. Au lieu d'être renfermés, comme les becs des autres brûleurs de la place, dans des lanternes ouvertes par le bas et par le hant à l'air extérieur, les becs du Pouveau brûleur sont contenus dans une lanterne de verre hermétiquement close par le bas.

L'air qui arrive à la flamme ne peut lui arriver que par le haut de la lanterne. Avant d'arriver à la flamme, il s'échauffe préalablement dans un appareil spécial

appelé récupérateur. Le récupérateur est formé de deux chambres longues, séparées par une paroi. Avant de s'échapper par la cheminée du bec, les produits de la combustion portent au rouge les parois du récupérateur, composé de nickel.

L'air du dehors arrivant en sens inverse entre en contact avec la paroi, s'échauffe progressivement et atteint, avant son mélange avec le gaz, une température qui est sensiblement égale à celle des produits de

la combustion. La feuille de nickel qui forme le corps du récupérateur est plissée sur elle-mê-me un très grand nombre de fois. Cette forme sinueuse a pour but d'obtenir une surface de chauffage considérable. L'air froid entre par le haut du récupé-

rateur et parcourt fous les carneaux verticaux extérieurs formés par les plis de la feuille de nickel. Ils s'échauffent à leur

On se trouve en présence d'un phénomène assez semblable à celui du bain-marie. Seulement, dans le cas qui nous occupe, ce n'est pas un liquide qu'on chauffe, c'est l'air, et le gaz se charge de réchauffer lui-même l'air chaud qui lui sera nécessaire pour activer sa propre com-

Comme l'entrée de l'air ne s'opère que par en haut et se produit à travers des ouvertures ouvertes et bien calibrées, on obtient une flamme fixe, tandis que par le grand vent, les brûleurs ordinaires ne donnent qu'une flamme vacillante.

MANÈGE DES PAGES

A l'occasion de réparations à faire au Manège des Pages, quelques conseillers ont demandé sa démolition.

M. Larcher combat cette motion. Ce qui fait l'ornement de Nancy, c'est l'ensemble de ses travaux d'architecture. L'affaire est renvoyée à la commission des travaux.

TRAMWAY M. Demonet rappelle que la compagnie des tramways a promis une salle d'attente et constate que la promesse n'a pas été

M. Spire constate qu'un signal quelcouque est nécessaire dans la rue Mazagran pour avertir le public de la présence du tramway. Les voyageurs qui viennent à

Nancy ne savent pas où trouver le car.

M. le maire a fait, au sujet de la salle d'attente, des observations au représentant local de la compagnie; ce représentant est plein de bonne volonté. Mais l'administration centrale résiste à la de-

GARE DE NANCY M. André appelle l'attention du conseil sur l'état de la gare de Nancy qui est devenue absolument insulfisante pour les divers services qui y sont reunis. Des modifications et des agrandissements s'imposent d'urgence, au nom des intérêts généraux. Si le conseil municipal pouvait espérer que le mini-tre des travaux publics consente à intervenir, il ne faudrait pas

hésiter à le saisir de la question. M. le maire constate que malheureusement les relations de la compagnie et de la ville sont mauvaises. Il a eu connaissance d'un projet de la compagnie qui re-connaît l'insuffisance de la gare. Le plan qu'elle veut soumettre à l'enquête leserait

les intérêts de la ville. M. André: Le ministre peut exercer son action sur la compagnie. Adressons-lui nos réclamations.

M. Bizalion fait remarquer que le pro-jet d'agrandissement est actuellement a la préfecture et que l'enquête doit durer au moins un mois. La ville pourra se faire eutendre par ses représentants.

M. Gaudchaux-Picard: Nous avons fait une convention avec la compagnie Constantin pour acheter chez elle des candélabres. Les prix sont fixés d'après un tarif qui doit être revisé tous les cinq ans. Ce tarif n'a pas été modifié. Comme les prix des candelabres sont exagérés, la ville ne devra rien acheter avant d'avoir obtenu la revision du tarif.

Au sujet de l'article 241 : création d'un réseau téléphonique et mise à l'heure des horloges de la ville, M. Spire demande à M. le maire où en est l'exécution de la

mise à l'heure uniforme. Le délai d'exécution, dit M. Voltand, durera encore un an au moins; mais, ajoute M. Sidrot, dans quelques jours cinq horloges pourront marcher. Il sera bon de faire connaître au public les horloges dans lesquelles on pourra avoir con-

CREATION D'UNE NOUVELLE RUE M. Gaudchaux-Picard avait demandé la creation d'une rue allant du boulevard Lobau à la rue de Strasbourg. Les terrains à traverser appartiennent à des pro-priétaires qui consentent à les abandon-ner. L'administration mettra la question à

PLAFOND DE L'HÔTEL DE VILLE M. le maire apprend au conseil qu'un ami de M. Morot lui a fait une communication dans laquelle il a toute confiance. Les peintures du plafond sont très avan-

cées. Le peintre compte y consacrer une partie de l'hiver.

M. Larcher regrette que M. Morot n'ait pas daigné prendre la peine de s'ententre directement à ce sujet avec M. le maire. Cette communication officieuse de M. Morot est un procédé par trop cavalier. Il y a peu de fond a faire sur des promesses aussi vagues. Il faut nous résigner à attendre sous l'orme les peintures de M. Morot.

Échos de la Semaine.

Et din, ò mes agneaux, que j'allais encore vous raser avec le rapport du Docteur Guibollard.

Ah non! assez!!

Les Alliançards pourront relier ça en veau mort-né (paraît que c'te reliure est d'un chic épatant et que La Lorraine d'Auguin en sera enveloppée - avec fers spéciaux).

Vive les Labadens!

C'est le moment, c'est l'instant pour tous les ex-potaches des bahuts d'Epinal, de Lunéville, de Mirecourt, d'Etain (connaissez-vous Etain, qué pays, qué pays d'antropophages!!) de se rassembler autour d'une table bien nappée linge damassé, et de pictonner en parlant des haricots universitaires, des anciens qui ont cassé leur pipe, qui sont devenus sous-préfets, chiffonniers, députés, pharmaciens, qui ont reçu des décorations-poireau, ruban violet ou cramoisi, de ceux qui battent la dèche ou qui roulent car-

Tous les ans, les membres des Associations amicales des anciens élèves des lycées ou collèges se retrouvent à cette époque novembrale.

A bientot le tour de ceux de l'immense boite qui s'étend entre les rues Gambetta, Crevaux, Visitation et Chanzy.

J'en suis, de la confrérie de Nancy.

Seulement, j'aime pas ces agapes, bien qu'il y ait des types rigollos là-dedans, par exemple le brave père J. Casse — pinxit.

S'ils étaient tous comme lui, j'irais. En v'là un, au moins, qui ne fait pas de magne, qui ne fait pas sa Sophie pour faire des fumisteries au des-

Mais les autres, oh là là!

Des gueules de cire.

Puis, ce n'est pas chez Baudot où il faudrait aller en ces occasions.

C'est à l'Arbre Vert, oui, à l'Arbre Vert, sur la place du Marché.!

Chapeau, chapeau!! Enlevez le chapeau!

V'là un galurin qui devient rien agaçant.

Depuis Nancebrouck, on le voit se dresser dans les Vosges, ce Gibus, qui monte comme la flèche d'une cathédrale gothique.

Il va illustrer le pays de Granges, comme l'obélisque illustra Louqsor.

Chapeau, Chapeau! Enlevez le Chapeau chinois!

Les conseillers municipaux de Nancy sont réunis. Bon Dieu, vont-ils abattre de la besogne! Trente-cinq questions à l'ordre du jour, sans compter les diverses.

Nos édiles ont cinq avis à donner sur des legs faits à la ville par des braves gens avant de partir pour Préville.

Bidarde, la ville de Nancy!

Il ne se passe pas de semaine sans qu'on lui fasse de jolis cadeaux, des billets de mille, des millions, même des milliasses de francs.

Et nos édiles ont un avis à donner à ce sujet. Des embarras, quoi.

On se consulte. Faut-il accepter ou pas accep-

Ah, nom d'un tonneau, ce n'est pas le Sifflet qui ferait tant de cérémonial s'il lui tombait de ces tuiles sur la tête.

Ah non, par exemple. Il accepterait tout de

FAÇALES. — Plusieurs conseillers municipaux ont fait remarquer, dans une des dernières séances du conseil, que certaines maisons de Nancy, principalement dans la rue Saint-Dizier, sont couvertes d'une sorte de lèpre. M. le maire déclare qu'il lui serait facile de remédier à cette situation en prenant un arrêté fondé sur une raison de salubrité publique. Il est à craindre pourtant que cet arrêté ne soit exposé aux réclamations des propriétaires attaqués. Une consultation d'experts réunis à cet effet lui donnerait tout au plus une autorité morale suffisante. Il vaudrait peut-être mieux demander la modification pure et simple du décret de 1852. C'est la remarque qu'a faite, en termes excellents, l'honorable M. Lambert. Aux termes de l'article 5 du décret du 26 mars 1852 sur les rues de Paris, « les façades des maisons doivent être tenues constamment en bon état de propreté. Elles seront grattées, repeintes ou badigeonnées au moins une fois tous les dix ans sur l'injonction qui en sera faite aux propriétaires par l'autorité municipale. Les contrevenants seront passibles d'une amende qui ne peut

excéder cent francs. » L'art. 5 du décret de 1852 n'est malheureusement pas applicable à la ville de Nancy. Le décret de décembre 1876 déclare, en effet, que les dispositions du décret de 1852 s'étendent à la ville de Nancy à l'exception des art. 1, 4, 5, 7 et 8. Ne pourrait-on pas demander la modification d'une jurisprudence défavorable à nos intérêts? Et serait-il bien difficile d'obtenir, sans restrictions, le bénéfice de toutes les dispositions du décret de 1852, quand des villes bien moins importantes que Nancy, Clermont-Ferrand par exemple, jouissent de ce privilège.

LE PLAN DE LA GARE. — Mis en goût par une observation de M. Bizalion au conseil municipal, nous sommes allés à la préfecture pour consulter le fameux plan de la future gare de Nancy. La gare actuelle - on le sait - n'a que des dimensions

A la première division, rien; à la se-conde division, rien; à la troisième division, rien. Partout, rien.

Nous allons à l'administration du chemin de fer, sur la place Thiers. Là, on nous répond que ce plan existe, un vrai plan, non pas un plan imaginaire comme celui de Trochu; mais un plan réel. Nous allions dire un plan en chair et en os.

Nous redescendons à la préfecture et nous allons droit à la seconde division: nous prions le chef, le sous-chef de nous révéler le plan mystérieux. L'un après l'autre, ils nous éclatent de rire au nez en disant que nous sommes mystifiés.

Y a-t-il un plan, oui ou non? Et s'il y a un plan, où est-il?

M. Jacqmin l'a peut-être mis chez un notaire? En tout cas on ferait bien de commencer tout de suite, avec ou sans plan, à prolonger les quais intérieurs de façon à éviter les chutes qui se produisent tous les jours.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A NANCY. -Comme la compagnie Edison est en instance pour obtenir de la mairie de Nancy l'autorisation d'établir une canalisation souterraine, à l'effet de distribuer à domicile l'éclairage électrique, il n'est pas inutile de renseigner nos lecteurs sur la facon dont les choses se sont passées à Saint-Etienne. Là aussi, les promoteurs de l'idée nouvelle se sont trouvés en face d'une compagnie du gaz qui avait la prétention d'avoir le monopole des travaux de canalisation. Mais le conseil municipal n'a point admis cette prétention. Le sol des rues est une propriété collective ina-

liénable. Le maire peut prendre des arrê-tés pour en réglementer la police; pour déterminer, par exemple, la durée des travaux d'égouts ou de canalisation, mais il ne saurait aliéner le sous-sol au profit d'une compagnie concessionnaire. La rue, en somme, appartient à tout le monde et pas au maire ou à la compagnie qui lui agrée. Voilà le principe actuellement in-contesté qui règle la jurisprudence en la la matière. La municipalité de Saint-Etienne n'a pas cru pouvoir refuser l'autorisation de canaliser, demandée par la compagnie Edison. Il faut ajouter qu'elle a été bien récompensée de son libéralisme La compagnie à poussé les travaux avec la plus louable activité. Aucun embarras n'a été constaté dans les rues. En juillet dernier, la demande était accordée; en novembre, l'usine marche et plus de deux mille lampes fonctionnent chez les particuliers. C'est un beau résultat.

L'usine centrale a été établie dans une vaste cour, située rue du Treuil. Au niveau du sol sont placées quatre chaudières de cent cinquante chevaux chacune. Des murs de protection les séparent et les isolent. Ils servent en même temps de fondation à quatre moteurs de ceut

cinquante chevaux.

rewitte

UNE PERCÉE NECESSAIRE

RECOMMANDÉE A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE NANCY.

Le prolongement en ligne droite de la rue Saint-Georges vers le faubourg de ce nom montre combien il est regrettable que le même système n'ait pas été suivi pour prolonger la rue Saint-Jean vers l'ouest. Cela aurait sauvé la porte Saint-Jean, monument du plus beau caractère, - que trois Nancéiens eurent l'honneur de défendre dans une lettre adressée le 14 novembre 1874 au maire d'alors, M. Bernard (1), — et dont il ne reste, hélas, pour tout souvenir que les deux vues de la face extérieure gravées par Israël Silvestre, une autre vue de la même face gravée par Dominique Collin en 1762 (n° 46 du Catalogue de l'œavre de cet artiste par M. Beaupré), en-fin la vue de la face intérieure faiblement gravée par M. Jean Cayon dans une plan-che placée en regard de la page 143 de son Histoire physique, civile, morale et poli-tique de Nancy (1846) (1).

Ne disons rien de l'utilité du prolongement qu'on crée en ce moment : il sauve la porte Saint-Georges, et c'est assez. Mais qu'il nous soit permis d'en signaler un autre à la sérieuse attention de la Municipa-

Depuis que la rue des Tiercelins est pro-longée à l'est jusqu'au pont sur le Canal et à la gare du Chemin de fer de ceinture, on s'étonne de la voir venir se briser à l'ouest contre les façades des deux maisons nºs 20 et 22 de la rue St-Nicolas. Et cependant 80 ou 90 mètres à peine la séparent en cet endroit de la rue Saint-Dizier, la grande artère de la Ville-Neuve, - dans laquelle elle devrait, si elle était continuée, déboucher vis-à-vis de la place du Marché.

C'est là une idée que le duc Charles III ne put réaliser, faute d'une loi autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique. Mais ce serait, à coup sar, completer heureusement l'œuvre de ce grand prince, et transformer de la façon la plus heureuse la rae des Tiercelins, si peu fréquentée aujourd'hui. Il appartient aux habitants de cette rue et de fout le quartier de pétitionner et de se cotiser pour obtenir l'achèvement de leur rue vers l'occident,

comme ils l'ont fait, il y a quelques années, quand il s'est agi de la prolonger vers

L'idée est digne de la cité qu'elle amé-liorerait notablement. L'édilité nancéienne a fait de grandes choses depuis un certain nombre d'années, nul ne songe à en disconvenir. Elle a prolongé hors ville les rues des Tiercelins, Charles III, Gambetta; elle a créé les rues de Mon-désert, Jeanne d'Arc, du Téméraire, Victor Poirel, de Lorraine, de Serre, Baron Louis, Desilles, du Bastion, Jacquot, et la rue Crevaux (longeant le lycée au sud), qui transformera en rues les cidevant impasses Gilbert et Bénit. L'idée que sous recommandons est digne de prendre place dans ce plan d'ensemble. Elle réduirait sans donte les deux immeubles nes 20 et 22 de la rue Saint-Nicolas, mais en leur donnant des façades sur la nouvelle percée, qui deviendrait des plus fréquentées, car elle mettrait en communication toute la partie sud-est de Nancy avec le centre de la ville et la gare principale du Chemin de fer.

Espérons qu'on ne remettra pas aux calendes grecques l'exécution d'une percée qui offrirait des avantages aussi importants et embellirait un vaste quartier.

Louis LALLEMENT.

(1) Cette lettre a été publiée dans le Journal de la Société, d'Archeologie lorraine, numéro de novembre 1874 (tome XXIII, page 189).

(1) Il existe encore des vues lithographiées des faces intérieure et extérieure de la porte Saint-Jean, par M. Georges, Catalogue des collections Noël, nos 5392-5393; et d'autres dessinées et lithograph ées pir M. Thorelle, dans l'Album nancéien (même Catalogue no 5408).

2001 200

PERCEMENT DE RUES. - M. Louis Lallement a adressé au Journal de la Meurthe une note dans laquelle il expose un nouveau projet de percement qui aurait pour but de mettre en communication directe la rue Saint-Dizier avec la rue des Tierce-lins, en achetant tout ou partie des deux maisons de la rue Saint-Nicolas qui portent les numéros 20 et 22.

M. Louis Lallement fait valoir en faveur de son projet la nécessité de « transformer la rue des Tiercelins si peu fréquentée aujourd'hui, et de mettre toute la partie Sud-Est de la ville en communication avec la gare. »

Nous avouons que les raisons de M. Louis Lallement ne nous touchent pas aussi vivement que notre confrère du Journal de la Meurthe. Contrairement à la presse orléaniste qui, tout en vantant beaucoup la politique d'économie pendant les périodes électorales, paraît beaucoup moins soucieuse de sa thèse quand les élections sont terminées, nous pensons qu'on ne saurait, soit pour encourager le théâtre, soit pour procéder à des perce-ments de rues, négliger les considérations financières qui doivent tout primer.

Le budget de la ville nous permet-il en ce moment d'inscrire au chapitre des dépenses de nouveaux crédits pour la subvention théâtrale et pour la transforma-tion de la rue des Tiercelins? Nous ne le croyons pas. La question d'argent devrait assurément ne pas se poser seule s'il s'agissait d'une de ces innovations urgentes impérieusement réclamées par l'opinion ou commandées par des nécess. ne ou de circulation.

Ce n'est pas ici le cas. La rue des Tiercelins est peu fréquentée. On l'avoue. La partie sud-est de Nancy trouve le moyen d'être en communication avec la gare et la rue Saint-Dizier, soit par la rue de la Hache, soit par la rue de la Faïen-